

ESPRIT DEFENSE

automne 2021

N°2

DÉCOUVRIR, SAVOIR, COMPRENDRE

EN APARTÉ
Entretien avec
le Président
de la République



ESPRIT D'ÉQUIPE
Maisons Athos :
accompagner
les blessés
psychiques



Avec les
ENTREPRISES
dans les
TERRITOIRES

COMMANDES ANTICIPÉES, ACHAT LOCAL,
SITES MILITAIRES REDYNAMISÉS...

Nous sommes là pour vous protéger au quotidien



SANTÉ

Notre mission :
prendre soin de vous et de votre famille dans toutes vos situations de vie

Un choix incomparable de garanties

En France comme à l'international

Des remboursements adaptés

Des services indispensables

Des garanties prévoyance intégrées

Un prix juste dans la durée

La différence Unéo au 0970 809 000*



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEPOLE**
la communauté sécurité défense

Unéo, la mutuelle des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référéncée
Ministère des Armées



Santé – Prévoyance
Prévention – Action sociale
Solutions du quotidien



Votre force mutuelle

* Pour en bénéficier, votre mutuelle doit être agréée par le Ministère de la Santé et des Solidarités. L'adhésion à Unéo est soumise à l'approbation du Ministère de la Santé et des Solidarités. Unéo est une mutuelle de droit français agréée par le Ministère de la Santé et des Solidarités. Les tarifs proposés sont ceux en vigueur au 31/12/2014. Les tarifs peuvent varier en fonction de l'évolution des coûts de santé. Unéo est une mutuelle de droit français agréée par le Ministère de la Santé et des Solidarités. Les tarifs proposés sont ceux en vigueur au 31/12/2014. Les tarifs peuvent varier en fonction de l'évolution des coûts de santé. Unéo est une mutuelle de droit français agréée par le Ministère de la Santé et des Solidarités. Les tarifs proposés sont ceux en vigueur au 31/12/2014. Les tarifs peuvent varier en fonction de l'évolution des coûts de santé.



Édito

PAR **YASMINE-EVA FARÈS-EMERY,**
DÉLÉGUÉE À L'INFORMATION
ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

FORGER L'ÉPÉE

Pour son deuxième numéro, *Esprit défense* a l'honneur d'ouvrir ses pages au chef des armées. Dans un entretien accordé à notre rédaction, le Président de la République développe sa vision de notre défense et revient sur les principaux défis à relever. Moyens budgétaires, dissuasion nucléaire, opérations extérieures, construction européenne, formation de la jeunesse... sur tous ces sujets, il nous invite à « regarder le monde tel qu'il est » et à envisager l'avenir avec audace. À l'heure où la France s'apprête à prendre la présidence de l'Union européenne, elle peut nourrir une confiance justifiée dans ses forces.

Produit d'une histoire glorieuse et objet de célébrations rituelles, le lien armées-Nation garde aujourd'hui une vitalité intacte. Nos armées ne sont pas seulement présentes, sur tous les fronts, y compris les plus lointains, pour garantir notre sécurité ; elles soutiennent également, au cœur de nos territoires, l'essor de notre économie. Évoquée par le chef de l'État dans son entretien, l'action de notre ministère auprès des entreprises constitue le dossier principal de ce numéro.

Depuis la création de la Direction générale de l'armement (DGA) en 1961, l'État veille au dynamisme de notre Base industrielle et technologique de défense (BITD). Face aux conséquences économiques de la Covid-19, l'ensemble des acteurs publics et privés

se sont mobilisés pour la protéger. Fleuron de notre économie, la BITD rassemble 200 000 emplois répartis sur l'ensemble du pays dans 10 grands groupes et plus de 4 000 Petites et moyennes entreprises (PME). Essentielle à notre croissance, elle est également indispensable à notre souveraineté nationale. C'est dans nos ateliers, nos usines et nos laboratoires que sont inventées, développées et fabriquées les armes pour défendre la France.

Notre revue entraîne ainsi le lecteur aux six coins de l'Hexagone. Il y verra partout la même énergie au service d'une même volonté : soutenir. Quels que soient le territoire, l'activité et les difficultés, les forces civiles et militaires se sont coalisées pour aider nos entreprises. Par cet élan collectif, elles ont manifesté avec éclat la puissance du lien armées-Nation. Dans *La France et son armée*, le général de Gaulle a écrit : « Il suffit que la France tire l'épée pour que les ardeurs se retrouvent à l'unisson ». Faite pour les temps de guerre, cette formule garde son sens en temps de paix. Toute épée tirée doit d'abord avoir été forgée. **Y.-E. F.-E.**

Partout,
la même
énergie
au service
d'une même
volonté :
soutenir

Sommaire

6 | EN APARTÉ

« *Nous, Européens, devons **prendre notre juste part** pour notre défense* »

Entretien avec le Président de la République



12 | PAS SI SIMPLE

La solde des militaires,
un savant calcul

18 | GÉNÉRATIONS

Des conserves au
développement durable,
la saga des **rations**

20 | 24 H

L'École de l'Air et de l'Espace,
berceau des officiers aviateurs



30 | IDÉE REÇUE

« *Les **hôpitaux militaires**
sont réservés aux militaires* »



**Et vous, que
pensez-vous
d'Esprit défense ?**

Donnez votre avis
en scannant le QR code



32 DOSSIER

AVEC LES ENTREPRISES

dans les **TERRITOIRES**

52 || ESPRIT D'ÉQUIPE

Athos pour un, **Athos** pour tous

56 || LE JOUR OÙ

« *Un sous-marin est devenu **star** de cinéma* »

58 || NOUVEAU CAP

Et la dissuasion nucléaire devint **le socle de la défense française**

60 || CONTRECHAMP

Les 15 ans du **Journal de la défense**, une émission pas comme les autres

Un soutien de poids pour l'économie p. 34

ENTRETIEN

« *La **souveraineté**, c'est le choix de ses dépendances* »

avec **François Mestre**, chef du service des affaires industrielles et de l'intelligence économique à la Direction générale de l'armement (DGA) p. 40

INFOGRAPHIE

Le ministère des Armées, **premier acheteur de l'État** p. 43

FOCUS

Des aides multifacettes : factures débloquées, commandes anticipées, territoires redynamisés p. 44

REPORTAGE

Le mariage de deux fleurons français p. 48

TRIBUNE

« Pérenniser la **Task force**, une bonne nouvelle ! » par **Cédric Lowenbach**, directeur de développement de Bpifrance p. 51

64 || UN AUTRE REGARD

« ***L'énergie des légionnaires force le respect*** »

Rencontre avec **Thierry Marx**, grand chef et réserviste citoyen de la Légion étrangère





ENTRETIEN AVEC **EMMANUEL MACRON**,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Loi de programmation militaire,
Europe de la défense, opérations extérieures,
lien armées-Nation... : le Président
de la République est l'invité d'*Esprit défense*.

« Nous, Européens, devons prendre notre juste part pour notre défense »

- 1977 : naissance à Amiens
- 2004 : inspecteur des Finances
- 2012 : secrétaire général adjoint de l'Élysée
- 2014 : ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
- 2017 : élu Président de la République

— Avec la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, un effort budgétaire important a été consenti pour réparer et moderniser nos armées et en faire une « armée de référence européenne »...

Emmanuel Macron : Depuis plusieurs décennies, nos armées avaient été contraintes à des réductions de format et à des renoncements capacitaires. En 2017, j'ai décidé une inflexion majeure et fait préparer une programmation militaire qui inverse durablement cette tendance négative. L'effort a été continu depuis 2017, avec 1,7 milliard d'euros supplémentaires chaque année consacrés à notre défense. Je m'y étais engagé et les budgets prévus dans la LPM ont été respectés à la lettre. C'est un effort inédit qui va se poursuivre en 2022 avec un budget de 40,9 milliards d'euros, soit près de neuf milliards de plus que le budget de 2017. C'est nécessaire pour que la France

garde sa place sur la scène internationale, pour que les Français soient protégés, nos intérêts préservés, et pour conserver sa cohérence à notre outil de défense.

— **Au-delà du matériel, de nombreuses mesures « à hauteur d’homme » ont été mises en place pour tenir compte des contraintes de la vie de militaire : plan Famille, plan Lycées...**

Des investissements nécessaires ?

Malgré la diminution de l’effort de défense de ces trois dernières décennies, nos militaires et les agents civils soutenant les armées ont fait face avec courage et loyauté à des sollicitations toujours croissantes. Sous la contrainte budgétaire, l’achat des matériels de combat, quand il était possible, était parfois préféré aux besoins du quotidien. J’ai donc veillé à ce que la LPM permette l’amélioration de ce

quotidien de nos militaires et des familles. Beaucoup a été fait depuis 2017. L’hébergement a fait l’objet d’une attention toute particulière pour rendre décentes les conditions de vie des soldats, des marins et des aviateurs. Deux cent soixante-six millions d’euros seront ainsi engagés en 2022 dans 42 communes. Les familles sont aujourd’hui mieux soutenues et mieux logées grâce à la création de nombreuses places en crèche, à la rénovation des logements et à l’accompagnement des conjoints. Les lycées de la défense ont aussi bénéficié de près de 115 millions d’euros pour rénover leurs infrastructures.

— **La France devra-t-elle rester militairement au Mali, d’une manière ou d’une autre ?**

Vous le savez, c’est à la demande du Mali et face à l’urgence de la situation que la France est intervenue militairement en 2013. Aujourd’hui, nous sommes →

Présentation du Griffon, le nouveau véhicule blindé multirôle de l’armée de Terre, par le 4^e régiment étranger, le 12 mars 2021, à Saint-Gaudéric (Aude).



¹ Burkina Faso,
Mali, Mauritanie,
Niger, Tchad

engagés au Sahel à travers l'opération *Barkhane*. Notre détermination à aider les pays de la région à lutter contre le terrorisme reste inchangée. C'est à la demande des États de la région que nous restons présents et nous ne sommes pas seuls. Notre engagement s'inscrit désormais dans le cadre d'une coalition de partenaires sahéliens, européens et américain. L'ensemble de ces partenaires partage l'objectif de sauver des vies, de renforcer la souveraineté des États et de préserver notre sécurité commune qui serait forcément exposée si un sanctuaire djihadiste venait à s'installer au sud de l'Europe. Notre aide n'est pas seulement militaire en appui aux forces locales de défense et de sécurité. Elle est aussi civile avec des actions volontaristes pour le développement économique et la mise en place de l'administration publique dans les régions qui en sont encore largement démunies. Mais c'est d'abord à l'État malien qu'il revient de répondre à ces besoins.

C'est la raison pour laquelle, forts des succès obtenus contre les groupes terroristes, nous adaptons actuellement notre dispositif militaire, en coordination avec nos partenaires sahéliens et européens. Avec cette adaptation, nous passons à une logique de coopération renforcée tout en restant fortement engagés contre les groupes armés terroristes aux côtés des États du G5 Sahel¹. Ils savent qu'ils peuvent compter sur notre soutien. Mais les solutions durables dans la région se construisent à travers les choix politiques et souverains pour rebâtir l'État et ses services, donner à la population accès à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques.

Plus généralement, la France continuera à assumer ses responsabilités internationales, à défendre ses valeurs et ses intérêts partout où ils seront menacés et, si cela est nécessaire, à engager ses armées là où il le faut. C'est l'honneur de notre pays.

Des soldats européens de la *Task force Takuba* déployée au Mali défilent sur les Champs-Élysées à Paris, le 14 juillet 2021.





— **Quels enseignements tirez-vous de l'opération *Apagan* menée en Afghanistan l'été dernier ?**

Je crois que nous devons être collectivement fiers de ce que la France a réalisé lors des opérations d'évacuation d'Afghanistan. Il faut d'abord rappeler que, bien avant la chute de Kaboul, nous avons évacué de façon préventive nos ressortissants et de nombreux Afghans. J'ai ensuite décidé de maintenir notre ambassade le plus longtemps possible, et nous sommes parmi les derniers à avoir quitté l'aéroport de Kaboul afin de mener des évacuations jusqu'au dernier moment.

S'agissant de l'opération *Apagan* en tant que telle, elle a été conduite grâce à une remarquable coordination interministérielle portée par nos diplomates, nos militaires, nos policiers et nos agents des services sociaux, dont je veux saluer l'engagement et le courage. Il faut aussi souligner la qualité et la bonne disponibilité de nos aéronefs militaires qui ont permis cette opération en autonomie. C'est, là encore, un effet très concret de nos efforts pour la LPM. L'appui majeur et décisif que nous ont apporté les Émirats arabes unis doit enfin être souligné. Si nous avons un doute, l'opération *Apagan* a confirmé la plus-value de nos forces prépositionnées. La base aérienne d'Al Dhafra a été un élément clé de notre dispositif d'évacuation vers la France.

— **Plus largement, comment analysez-vous la situation en Afghanistan et la fin de la présence militaire américaine ?**

Plusieurs leçons peuvent être tirées de ce tournant tragique. La première : c'est d'abord aux peuples qu'il appartient de se battre pour leurs libertés, pour leurs droits et pour l'avenir qu'ils souhaitent, en tenant compte de leur histoire et de leur géographie, en particulier de l'environnement régional. Aucune armée étrangère ne peut porter ce combat. La deuxième, c'est que le retrait américain a pris de court de nombreux pays européens. Ce constat souligne la nécessité de renforcer notre capacité d'appréciation

Le premier fondement de l'Europe souveraine, c'est la sécurité

et d'action entre Européens, en complément de l'Otan. C'est un objectif que le Président américain partage désormais. La troisième leçon, c'est que la communauté internationale ne doit pas abandonner les Afghans et les Afghans. Nous avons fixé des conditions très claires aux talibans, au premier rang desquelles la

poursuite des opérations humanitaires et le respect des droits fondamentaux des hommes et des femmes de ce pays. Ce sont des préalables indispensables. La France soutient aussi pour cela les agences onusiennes et les pays frontaliers.

— **Comment jugez-vous les dernières avancées de l'Europe de la défense ?**

Vous connaissez mon ambition pour une Europe souveraine, unie et démocratique, que je n'ai cessé d'affirmer depuis le discours de la Sorbonne le 26 septembre 2017. Le premier fondement de cette communauté politique européenne, c'est la sécurité. Notre environnement stratégique se caractérise par deux mouvements que j'avais soulignés en 2017 : un désengagement progressif des États-Unis de notre voisinage européen et un phénomène terroriste durable qui s'attaque directement à nos sociétés. Le premier constat ne signifie pas que le lien transatlantique n'est pas essentiel à notre défense, mais que notre allié américain, et c'est son droit légitime, tourne ses efforts vers une autre région du monde et que nous, Européens, devons donc prendre notre juste part pour notre défense.

Le succès de l'Initiative européenne d'intervention (IEI), avec aujourd'hui treize États membres qui partagent la même volonté d'échanges stratégiques, et celui de la *Task force* Takuba au Mali, avec neuf États européens contributeurs, démontrent que des évolutions sont en cours. Sur le plan capacitaire, au sein de l'Union européenne, des progrès significatifs ont également été accomplis avec le quatrième volet de la coopération structurée permanente, le fonds européen de défense ou, pour l'équipement de nos partenaires, la facilité européenne de paix. →



La BITD irrigue l'économie et contribue au rayonnement de la France dans le monde

— Quels dossiers souhaitez-vous mettre en avant pendant la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) au premier semestre 2022 ?

Mes objectifs principaux sont tout d'abord la finalisation des travaux sur la boussole stratégique, qui incarne une volonté commune en matière de défense. Nous devons aussi parvenir à une plus grande réactivité opérationnelle. Enfin, dans le domaine capacitaire, la souveraineté européenne doit être davantage marquée autour de grands projets. Je serai attentif à promouvoir également notre souveraineté technologique à travers les industries de défense européennes.

— Le dossier d'Esprit défense est consacré à l'action du ministère des Armées dans les territoires, un rôle finalement peu connu des Français qui n'associent pas forcément armées et activité économique...

La Base industrielle et technologique de défense – la « BITD » – française est constituée d'une dizaine de grands groupes de taille mondiale, connus du grand public, mais également de près de 4 000 PME², qui représentent plus de 200 000 emplois non délocalisables et souvent à très haute technicité.

Le maintien de la vitalité de cette BITD est un enjeu de souveraineté : sans elle, pas d'approvisionnement ni de maintien en condition opérationnelle pour les équipements de nos armées. Plus largement, ce moteur industriel et technologique irrigue l'économie dans les territoires et contribue au rayonnement de la France dans le monde. Cette BITD doit donc être entretenue à tous les niveaux (*start-up*, PME, ETI³...). Son soutien s'exerce par des politiques à long terme en matière de recherche, d'investissement,

de coopération, d'aide à l'export, d'acquisition mais aussi de protection vis-à-vis de possibles tentatives d'ingérence étrangère.

— Dans ce magazine, nous revenons aussi sur le tournant stratégique de 1960 avec la dissuasion nucléaire. À quoi sert-elle aujourd'hui dans un monde totalement différent de celui de l'époque ?

Le monde a en effet bien changé depuis la création de ce que le général de Gaulle avait appelé, en 1959, la « force de frappe ». Le contexte stratégique a, lui aussi, profondément évolué. Ces dix dernières années ont vu l'ensemble des équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques et militaires remis en cause : multipolarité nucléaire avec des États qui optent pour des postures nucléaires opaques, voire agressives ; crise du multilatéralisme avec une forme de prééminence du rapport de force sur le droit ; émergence de nouvelles technologies qui ouvrent la voie à de nouveaux champs de confrontation et offrent la possibilité de créer de nouvelles supériorités stratégiques par la maîtrise d'armes et de technologies de rupture.

Dans ce contexte, il est essentiel de regarder le monde tel qu'il est et de penser l'improbable, sans fuir nos responsabilités, sans angélisme, mais sans non plus oublier que toute notre action doit être au service de la paix. Depuis 1964, la France dispose d'une dissuasion autonome dont la doctrine et les capacités ont su s'adapter aux mouvements du monde. Aujourd'hui encore, tout en étant maintenue à un niveau de stricte suffisance, notre dissuasion protège la France et les Français contre toute initiative d'origine étatique qui menacerait nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. Fondamentalement, la dissuasion, dont la doctrine, claire et prévisible, est strictement défensive, vise, aujourd'hui comme hier, à empêcher la guerre.

— Face au contexte international, doit-elle rester la clé de voûte de notre stratégie de défense ?

La dissuasion occupe dans notre stratégie de défense une place centrale, capitale. Elle interdit à l'adversaire

² Petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés)

³ Entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 4999 salariés)



Avec Florence Parly, la ministre des Armées, sur la base aérienne d'Orléans-Bricy (Loiret), lors des vœux aux armées, le 21 janvier 2020.

de miser sur le succès de l'escalade, de l'intimidation ou du chantage. Elle garantit notre indépendance, notre liberté d'appréciation et de décision. Si elle reste ainsi la clé de voûte de notre stratégie de défense, la dissuasion n'en occupe pas bien évidemment tout l'espace. La France a besoin de forces conventionnelles solides, bien équipées, capables d'agir sur tout le spectre de l'action militaire, pour protéger nos concitoyens, prévenir les crises et le cas échéant y faire face. La France a besoin d'une armée capable d'agir tout autant dans le haut du spectre que dans les nouveaux espaces de conflictualité. Nos forces doivent ainsi être entraînées et aptes au combat de haute intensité, y compris dans le cyberspace.



*Notre dissuasion
protège
la France
et les Français*

— **Le ministère des Armées propose une offre riche pour l'insertion des jeunes – service militaire volontaire, service militaire adapté, cadets de la défense, École des moussettes... Au cours de cette année, plus de 26 000 personnes auront été recrutées, dont beaucoup de jeunes. Le ministère est aussi le premier**

pourvoyeur d'apprentis au sein de l'État. Comment analysez-vous l'impact des armées dans la société ?

Ces recrutements et ces apprentissages montrent que le lien armées-Nation, c'est aussi un lien social et un investissement économique majeur. À cet égard, je salue l'action de ceux qui, aux →

extrémités de la chaîne des ressources humaines, au recrutement et à la reconversion, portent ces missions essentielles. Je connais les trésors d'énergie qui ont été dépensés pour en assurer la permanence malgré la Covid-19.

Cette année, je me suis rendu à l'École des mousses et au 4^e régiment étranger, ainsi que dans une compagnie d'instruction du service militaire adapté, aux Marquises. Par-delà la diversité des cultures, j'y ai retrouvé des invariants. Pourquoi les armées sont-elles reconnues pour leurs capacités éducatives ? Il y a de nombreux facteurs : une expérience, de la réflexion, des moyens aussi. Mais je veux en évoquer deux en particulier. D'abord, formation et encadrement sont étroitement liés pour prendre en compte

le militaire dans tous les aspects de sa personne. Dans les armées, on combine formation académique, technique et comportementale. Ensuite, il y a l'escalier social : on met souvent en avant tel général qui a

commencé simple soldat. C'est bien, mais l'important, c'est la masse des sous-officiers qui sont d'anciens militaires du rang – plus de 42 % –, et le volume d'officiers qui sont d'anciens sous-officiers – près de 40 %. Je ne connais pas d'autre corps social qui offre ce type de progression.

Au final, les armées offrent un modèle unificateur : prise en compte intégrale de la personne, lien entre les générations,

décloisonnement des classes sociales, irrigation des territoires... Elles concourent à « faire Nation » au-delà de leur rôle opérationnel.



Je ne connais pas d'autre corps social qui offre le type de progression des armées

À l'École des mousses, à Brest (Finistère), lors des vœux aux armées, le 19 janvier 2021.



— Vous avez assisté au dernier défilé militaire de votre quinquennat en juillet dernier. Que retenir-vous de vos cinq « 14 Juillet » ?

Cette année il avait pour thème « Gagner l'avenir ». Mais, au fond, ce thème pourrait être le thème de tous les 14 Juillet. C'est l'occasion pour la Nation d'exprimer son attachement à ses forces armées. Des forces armées qui savent se transformer, se renforcer, grâce aux efforts financiers que le pays leur consacre pour faire face aux défis du présent et de l'avenir. C'est l'illustration d'un lien tissé autour des valeurs de notre République, un message de cohésion et la reconnaissance de l'apport des armées à la société. On retrouve bien là tous les constats que vous m'avez permis de partager avec vous. ■

◇ Recueilli par **Fabrice Aubert** et **Philippe Mathon**

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PROTÈGENT *LES* AUTRES.

-10%⁽¹⁾

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

POUR LES ADHÉRENTS UNÉO

-20%⁽²⁾

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO, HABITATION,
OU ACCIDENTS & FAMILLE

✓ Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/defense

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN



« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les militaires
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

(1) Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'Armée. Réduction de 10% sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTOPASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. (2) Réduction de 20% sur le montant de la 1^{ère} année de cotisation d'un contrat AUTO PASS ou Habitation DOMO PASS ou Accidents & Famille, pour toute première souscription entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 en tant qu'adhérent Unéo (mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081). Réduction applicable uniquement sur le premier contrat souscrit, non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, Habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

La solde des militaires, UN SAVANT CALCUL

Par **Malia Coutand**

Pour rendre la solde plus juste et plus lisible, le ministère des Armées a su se remettre en cause et revoir son organisation. Le calculateur Source Solde et la nouvelle politique de rémunération garantissent désormais une meilleure rétribution. Explications.

Grade, lieu d'affectation, situation familiale... Comme dans toutes les administrations, la rémunération des militaires est calculée à partir de plusieurs paramètres de base. Mais l'affaire se complique quand cette rémunération intègre quelques-unes des 170 primes et indemnités existantes, chacune avec ses propres modes de calcul! Certaines sont liées à l'activité opérationnelle réalisée, d'autres aux compétences techniques mises en œuvre dans l'affectation ou encore au niveau de qualification détenu. Certaines sont imposables, d'autres non.

1 Résultat : un bulletin de solde parfois difficile à décrypter pour les intéressés qui se montrent néanmoins compréhensifs, comme l'adjutant-chef Sébastien. « Avec les primes de terrain, les changements de grade, les indemnités... il est certain que le calcul doit être compliqué », confie-t-il.

L'échec Louvois

Si les grilles indiciaires continuent d'évoluer depuis 2017, le dispositif indemnitaire, lui, n'a que peu changé depuis 50 ans. Il en résulte que la rémunération des militaires n'a que partiellement pris en compte les nouveaux enjeux sociaux, la professionnalisation des armées et l'évolution des besoins RH du ministère. Au fil du temps, un décalage s'était créé entre la rémunération et le quotidien des militaires.

Ces spécificités sont en partie à l'origine de l'échec de Louvois. Ce calculateur de solde lancé en 2011 a immédiatement dysfonctionné. Des militaires ont ainsi vu leur solde augmenter sans raison, tandis



Le chiffre

15,9

En milliards, c'est
la masse salariale totale
du personnel militaire
du ministère
des Armées en 2020

qu'elle diminuait considérablement pour d'autres. « *La crise Louvois a été un grand traumatisme dans nos armées. De ce fait, nous avons dû changer le système de solde, c'est-à-dire le calculateur, mais aussi tout l'écosystème d'organisation* », rappelle le vice-amiral d'escadre Philippe Hello, directeur des ressources humaines du ministère jusqu'au 31 août 2021¹. Pour y parvenir, un appel d'offres est alors déclenché. Il est remporté par la société Sopra Steria.

Source Solde au secours des militaires

En avril 2015, la réalisation d'un nouveau calculateur, nommé Source Solde, débute. Pour s'assurer de sa bonne mise en

service, la Direction générale de l'armement (DGA) et la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD) conduisent ce projet comme un programme d'armement, en liaison avec Sopra Steria. →

2



¹ Après avoir quitté le service actif, il a été remplacé par le contrôleur général des armées Thibaut de Vanssay de Blavous

- 1 En opération extérieure, comme ici à *Barkhane*, les militaires perçoivent une indemnité spéciale de sujétion à l'étranger.
- 2 Chaque année, le ministère des Armées édite environ trois millions de bulletins de solde.

Afin de minimiser les effets de bord, ces directions, ainsi que le Service du commissariat des armées (SCA) et les armées concernées, ont effectué le déploiement du logiciel en plusieurs étapes. La Marine nationale a basculé la première, en mai 2019. Les autres armées, directions et services suivront jusqu'à l'application complète de Source Solde au premier trimestre 2021. « Nous sommes très fiers d'avoir relevé le défi en collaboration avec les équipes du ministère. Cette relation de confiance à tous les niveaux se poursuit dans le cadre des évolutions du système », affirme Sopra Steria.

Aujourd'hui bien en place, Source Solde efface peu à peu les dommages du passé. « Une défaillance de la solde, c'est une faille dans la défense des Français [...] Un militaire qui devait s'inquiéter de sa solde plus que de sa mission, c'était une anomalie de notre système. C'était mettre en danger le succès de nos opérations », relevait Florence Parly, la ministre des Armées, en février, lors de la présentation de la Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), dont Source Solde est l'un des rouages.



Nous sommes très fiers d'avoir relevé le défi

Sopra Steria, société qui a participé au déploiement du logiciel Source Solde

Nouveau système indemnitaire

Lancée dans le cadre de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, la NPRM propose un modèle plus juste en simplifiant notamment le système indemnitaire. Objectif: mettre fin à un mécanisme considéré comme « daté » et « inadapté » par le ministère². Première illustration de cette volonté: l'Indemnité de mobilité géographique des militaires (IMGM), qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2021. Elle est perçue par tous et son montant ne dépend plus du grade du militaire. « C'est une indemnité plus équitable. Elle rémunère à un meilleur niveau l'ensemble des agents soumis à la mobilité sur la base de leur nombre de mutations géographiques et sur la taille de leur foyer fiscal – les célibataires y sont éligibles », souligne l'amiral Hello. Cette NPRM se composera de huit indemnités, qui seront mises en œuvre d'ici à 2023.

À l'avenir, la solde des militaires sera encore actualisée pour garantir une rétribution plus simple et plus lisible. Le défi est de taille: avec 250 000 militaires d'active et de réserve, le ministère des Armées édite chaque année environ trois millions de bulletins de solde. ■



3

² Source: La nouvelle politique de rémunération des militaires; décembre 2020; SGA-COM

3 Déployé dans la Marine nationale depuis 2019, le nouveau calculateur Source Solde est désormais opérationnel pour l'ensemble des armées, directions et services.

La sécurité sociale des militaires

agit pour soutenir et accompagner les forces armées

Depuis 1949, la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) intervient dans la prise en charge des frais de soins du militaire et de sa famille.

Entre soutien financier, services et aides aux familles, la CNMSS remplit un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des militaires.



Accompagner les militaires dans leurs démarches

La CNMSS protège les militaires et leurs familles en métropole, dans les DOM-COM et à l'étranger.

Elle s'est engagée à intégrer les cellules d'information et d'accompagnement au sein des bases de défense : **les pôles ATLAS**, pour mieux guider ses ressortissants dans leurs démarches.

Prévenir les risques professionnels

Être militaire exige un fort engagement physique et psychologique dont les conséquences peuvent impacter l'entourage familial.

La CNMSS renforce sa stratégie de prévention et met en place des actions adaptées aux spécificités de sa population protégée.

Se mobiliser pour les blessés et les invalides de guerre

Par délégation du ministère des Armées, la CNMSS assure la gestion des dossiers de soins des militaires victimes d'une blessure ou d'une affection due au service.

Elle gère aussi le règlement des dossiers de soins et d'appareillages médicaux pour les titulaires d'une pension militaire d'invalidité.

Faciliter la vie du militaire et de sa famille

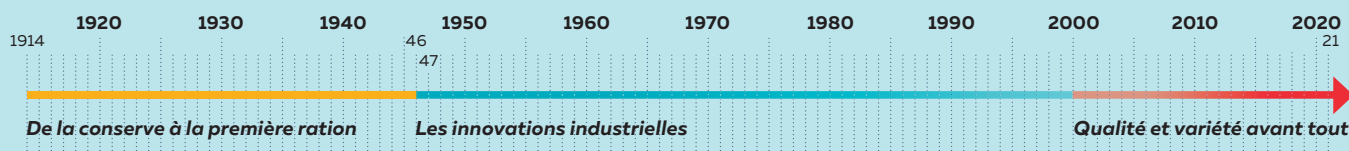
La CNMSS fait évoluer sa **politique d'action sanitaire et sociale** pour amplifier le soutien moral et psychologique du militaire et l'accompagnement de sa famille lors de ses absences.

Ainsi, elle permet aux assurés de bénéficier de prestations supplémentaires telles que la prise en charge des heures d'aide familiale, d'aide ménagère ou de dépenses en santé non remboursées (séance d'hypnose, frais d'orthodontie, de transport, d'appareillage...)

Le dossier unique pour les prestations supplémentaires

Il centralise les demandes d'aides des assurés sur un même outil numérique et permet un suivi des dossiers inter-partenaires (CNMSS, action sanitaire des armées, mutuelles référencées, mutuelles d'accompagnement social, mutuelle des sapeurs-pompiers de Paris et prestataires contributeurs signataires d'une convention).

Des conserves au développement durable, la saga des **RATIONS**



L'époque où le soldat en campagne assurait lui-même sa subsistance, parfois même auprès des populations locales, est désormais bien loin. Aujourd'hui, une entité de soutien performante, le Service du commissariat des armées (SCA), nourrit quotidiennement les militaires sur des théâtres d'opération souvent lointains avec une large panoplie de rations, chacune dédiée à une mission précise.

Misant sur le savoir-faire gastronomique national, la ration française s'est considérablement améliorée au fil du temps. Par la qualité et la variété de ses produits, elle nous est enviée dans le monde entier. Grâce aux innovations de l'industrie agroalimentaire, elle permet aussi au soldat de se déplacer tout en se ravitaillant.

Autre avancée technologique: le centre de conditionnement d'Angers, où sont produites chaque année plus de deux millions de « rasquettes » sur une chaîne robotisée, bénéficiera bientôt de l'intelligence artificielle. Une évolution qui permettra d'anticiper les pannes et de faciliter la production. **Camille Brunier**



À voir

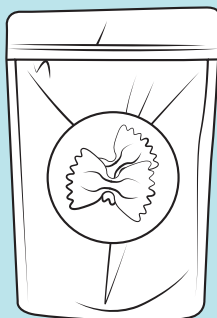


Flashez et découvrez
Le Journal
de la défense
« Dans l'assiette
des armées »

De la boîte de conserve à la première ration

1914-1946

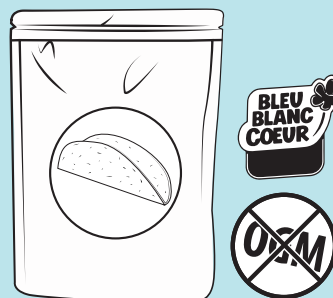
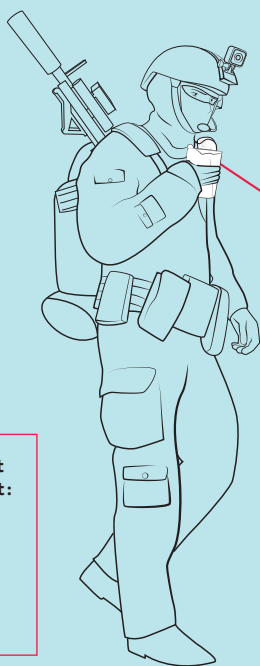
La Grande Guerre marque une nouvelle ère : la nourriture se déplace jusqu'au soldat. La conserve enrichit alors son alimentation en protéines (viande et poisson). En 1946, la première « ration conditionnée individuelle » voit le jour, inspirée de la « ration K » américaine de la Seconde Guerre mondiale. Ancêtre de la ration de combat actuelle, elle présente, sous forme concentrée, une valeur énergétique élevée en calories et en vitamines.



Les innovations industrielles

1947-fin des années 1990

En 1986, les innovations en matière d'emballage et de conservation des produits aboutissent à la création de la « ration individuelle lyophilisée ». Adaptés aux missions en autonomie où le poids et le volume sont une contrainte, les produits de cette ration sont contenus dans des *doypacks*, emballages souples et nomades inventés par l'industriel Louis Doyen. Lyophilisés, plats et boissons sont prêts à être réhydratés.



Qualité et variété avant tout

Depuis le début des années 2000

Sécurité et équilibre alimentaires imposent de fortes contraintes – interdiction de nombreuses substances et utilisation de produits labellisés – et de nouveaux plats offrent davantage de variété aux 14 menus proposés. Rougail saucisse, tartiflette et kebab figurent désormais dans la « ration de combat individuelle réchauffable » ! Intégrant tous ces critères, la récente « ration force au contact » permet pour sa part au soldat en opération de manger facilement en marchant.

En 2021, une « ration de combat individuelle réchauffable », c'est :

- 3 repas (petit déjeuner, déjeuner, dîner)
- 3 600 Calories
- Poids de la boîte: 1,5 kg
- Date limite d'utilisation optimale: 2 ans



Située sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence, l'École de l'Air et de l'Espace forme l'élite des aviateurs. Pendant trois jours, *Esprit défense* a marché au pas cadencé de ses officiers en herbe. Immersion.

L'École de l'Air et de l'Espace, BERCEAU DES OFFICIERS AVIATEURS

Texte : LTN **Mélissa Genua**
Photos : **Florian Szyjka**

Chaque année, l'École de l'Air et de l'Espace (EAE) forme plus de 700 élèves qui deviendront officiers aviateurs. Experts de l'aérospatial, chacun à leur manière, ils rejoindront alors les dirigeants actuels les plus emblématiques de l'armée de l'Air et de l'Espace, comme le général Stéphane Mille, chef d'état-major, le colonel Solène Le Floch, commandant de la base d'Évreux, ou encore le commandant Laurent Pina, *leader* de la Patrouille de France. École d'excellence ouverte sur l'extérieur, l'EAE accueille également des militaires des autres armées françaises et des armées étrangères, mais aussi des civils. Avec, pour tous, un objectif commun : les préparer à des carrières dans les domaines de l'aéronautique, du spatial et du cyber.

Vivier de l'armée de l'Air et de l'Espace depuis 1935, l'EAE s'est installée définitivement sur la base aérienne de Salon-de-Provence en 1946. Sa devise : « *Faire face* », empruntée au capitaine Guynemer, as des as de l'aviation française tombé au combat en 1917 et figure emblématique de l'armée de l'Air et de l'Espace. ■



L'école accueille des élèves officiers aux profils très variés. À l'issue de leur formation, ils seront pilotes, bien sûr, mais aussi contrôleurs aériens, officiers de renseignement, mécaniciens... Leur point commun : tous seront aviateurs et participeront à l'accomplissement des missions de l'armée de l'Air et de l'Espace.

13 h 00

Ces « cadets » du dispositif « Escadrilles Air Jeunesse », qui mêle aéronautique et valeurs militaires, échantent avec le capitaine Victor Lalloué, pilote de l'équipe de voltige de l'armée de l'Air et de l'Espace.



13 h 30

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, l'École de l'Air et de l'Espace (EAE) délivre des diplômes universitaires de haut niveau. Ici, une vingtaine d'étudiants, civils et militaires, suivent un mastère en cybersécurité dans les systèmes industriels, en partenariat avec l'école d'ingénieurs Centrale Marseille.



14 h 00

En lien avec 13 collèges et lycées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'EAE accueille des élèves candidats au Brevet d'initiation aéronautique (BIA), une formation proposée par l'Éducation nationale. Ces passionnés d'aviation reçoivent notamment une instruction au vol sur planeur.





15 h 30

Installés sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence, les futurs officiers aviateurs côtoient régulièrement les équipes de présentation de l'armée de l'Air et de l'Espace. Ici, la mythique Patrouille de France au décollage avant de rejoindre un meeting aérien. Au fond de la piste, derrière les Alphajet, le « BDE » (bâtiment de la direction enseignement) où sont dispensés les cours académiques.



EASA 2017

F-HKCT

AIRBUS
Flight Academy



16 h 00

Avant de prendre les manettes d'un Rafale ou d'un hélicoptère Caracal, les futurs pilotes se font la main sur des « avions écoles » de type Cirrus. Chaque année, ils sont environ 350 à voler dans le ciel provençal, sous l'œil avisé des instructeurs. Survoler leur école est un grand moment !

10 h 00

Avant d'être aviateurs, les élèves officiers sont avant tout militaires. Leur condition physique est régulièrement testée. Ici, le « pont laotien », étape redoutée du parcours d'obstacles, que l'aspirant Romain tente de franchir. « Ce parcours oblige les jeunes officiers à se dépasser. Le record ? Deux minutes ! », glisse un instructeur commando.





10 h 30

Le commandant Camille initie un carabinier monégasque au pilotage du drone Mavic 2 Zoom, sous les yeux d'une douanière française préparant le diplôme d'« instructeur drones ». Le Centre d'initiation et de formation des équipages drones (Cifed) de l'EAE forme chaque année 300 stagiaires, français et étrangers.



11 h 30

Quel que soit leur cursus, les élèves officiers suivent une formation académique qui les conduit à l'imposant amphithéâtre « Clément Ader », du nom du pionnier de l'aviation. « *J'ai donné des cours à une génération d'aviateurs* », explique le capitaine Christian, professeur d'histoire et d'éthique pour le commandement depuis 20 ans.

15 h 00

En partenariat avec l'EAE, l'aspirant nigérien Bilal réalise un vol virtuel d'une heure et demie sur le simulateur du Centre de formation aéronautique militaire initiale (CFAMI) de la BA 701. « Il permet d'appréhender les bases de la navigation et de découvrir les zones que je serai amené à survoler », se réjouit l'élève.



20 h 00

Consécration pour tout élève aviateur, la cérémonie des poignards concrétise le passage dans le corps des officiers. Un instant solennel, rythmé par le seul son du poignard dans la salle des marbres. Avant le jour J, les élèves répètent pour rendre le moment parfait.





8 h 45

Organisée chaque premier mercredi du mois, la cérémonie des couleurs rassemble toutes les unités de la base aérienne. Sur la place d'armes, deux élèves officiers hissent le drapeau au sommet du mât après la revue des troupes par la plus haute autorité militaire présente. En septembre 2021, cette cérémonie a été décalée au vendredi 10 en hommage au capitaine Guynemer, décédé le 11 septembre 1917.

Une double première !

En poste depuis juillet 2020, le général Dominique Arbiol est la première femme à diriger la BA 701 et l'EAE. Illustration, là encore, de la diversité des parcours des aviateurs : c'est aussi la première fois qu'un sous-officier devenu général occupe cette fonction.



Atteinte d'une tuberculose, Coralie a été orientée par son médecin traitant vers l'HIA Bégin, à Saint-Mandé. Elle a bénéficié des services de ce centre de référence en infectiologie.



IDÉE REÇUE

« Les hôpitaux militaires sont réservés aux militaires »

Les clichés autour des armées ont parfois la peau dure. *Esprit défense* tord le cou à celui qui colle injustement au Service de santé des armées : les hôpitaux militaires ne soigneraient que les militaires. Faux !

Rien n'indique que les patients des huit Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) sont majoritairement civils. Et pourtant... 86,5 % des hospitalisations enregistrées par le Service de santé des armées (SSA) en 2019 concernent des citoyens sans aucun lien avec le ministère des Armées. Curieux ? Pas vraiment, si l'on rappelle la devise du SSA : « *Votre vie, notre combat* ».

En réalité, les soignants militaires secourent tous les blessés, sans distinction, depuis le XVII^e siècle ! En 1696, lors de la guerre de Piémont-Savoie, le chirurgien-major Augustin Belloste rapporte que quelques civils ont été

Les 8 hôpitaux d'instruction des armées

admis dans des hôpitaux militaires. Depuis, leur prise en charge s'est petit à petit généralisée, notamment à la fin des années 1990, à la faveur de la professionnalisation des armées. « *La charge liée à la sélection et au suivi médical des appelés, qui nous incombait, a disparu* », explique le SSA. Les hôpitaux militaires s'ouvrent alors à une patientèle civile plus large et participent pleinement au service public hospitalier sur les territoires de santé. Mais leur mission première reste bien sûr le soutien des forces, notamment pour les soldats blessés lors d'opérations extérieures.

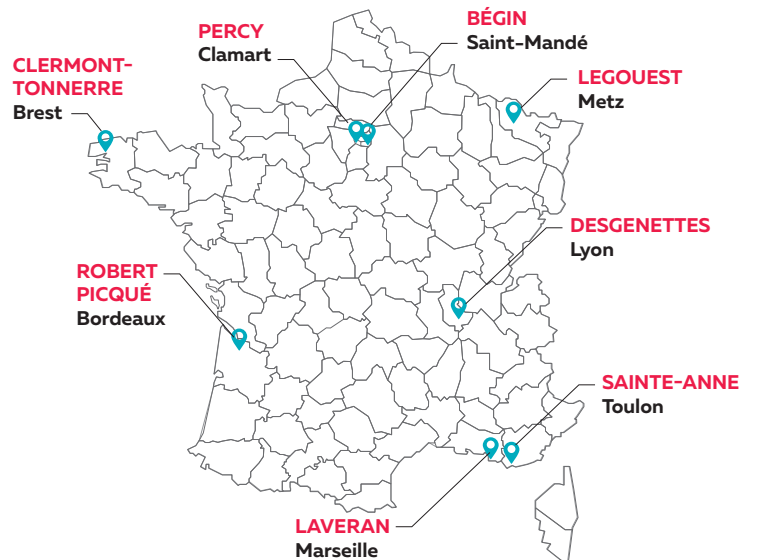
« Gagnant-gagnant »

Ce système « gagnant-gagnant » offre plusieurs avantages, aussi bien aux armées qu'au monde civil. D'un côté, « *les médecins militaires maintiennent un niveau d'activité suffisant dans les HIA avec une grande diversité de pathologies. Ils conservent également un haut niveau de technicité et restent donc opérationnels pour accompagner les soldats au front* », se félicite le SSA. Les patients civils accèdent, pour leur part, à des structures hospitalières militaires à taille humaine, qui ne pratiquent aucun dépassement d'honoraires et dont la qualité est excellente. Si le SSA ne représente que 1 % de l'offre de soins en France, le niveau de ses plateaux techniques et les spécialités de pointe dispensées dans les HIA (traitement des brûlés, hématologie...) sont unanimement salués.

Un exemple ? En août dernier, le médecin traitant de Coralie, atteinte d'une tuberculose, l'oriente vers le service des maladies infectieuses et tropicales de l'HIA Bégin, à Saint-Mandé, centre de référence national et international en infectiologie. « *Je ne savais même pas que des hôpitaux militaires existaient. Je me sens bien ici, l'équipe soignante s'inquiète de mon moral et je vois le médecin chaque jour* », se félicitait la jeune femme mi-septembre, la veille de sa sortie de l'établissement.

En première ligne contre la Covid-19

Au-delà de la prise en charge de patients, de multiples dispositifs juridiques et partenariats permettent aux mondes militaire et civil d'échanger et de coopérer dans le domaine médical. Leur objectif commun : apporter une réponse aux besoins de santé des forces armées ET de la population.



Une réponse qui ne se limite pas à l'accueil dans les hôpitaux. Lors de situations sanitaires exceptionnelles, les blouses blanches du SSA, formées à la médecine et à la chirurgie de guerre, sont également mobilisées pour soigner des civils, aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger. Covid-19, épidémie d'Ebola, attentats de 2015... À chaque crise, le personnel du Service de santé des armées s'engage pour sauver et guérir les patients, quels qu'ils soient. **LTN Mélissa Genua**

Témoignage



Pauline Déroulède, championne de France de tennis-fauteuil, amputée en 2018

En octobre 2018, Pauline Déroulède, jeune passionnée de tennis, est fauchée par une voiture. Sa jambe gauche est arrachée. Transférée à l'HIA Percy, à Clamart, la jeune femme est amputée. Hospitalisée pendant huit mois, Pauline ne cesse de répéter que cet environnement militaire l'a sauvée : « *J'ai eu le sentiment de faire partie d'un groupe, cette cohésion m'a portée.* » Devenue championne de France de tennis-fauteuil, Pauline continue son suivi à Percy, « *la maison* », comme elle l'appelle. Son prochain défi : les Jeux paralympiques de Paris 2024. **M.C.**



DOSSIER

AVEC LES ENTREPRISES

Avec plus de 26 000 entreprises partenaires, le ministère des Armées est l'un des principaux acteurs économiques du pays. Dans l'industrie de défense, gage de notre souveraineté, comme dans les projets hors armement, gage de dynamisme pour l'emploi. Au cours d'un travail en profondeur mené dès le début de la crise sanitaire, ce soutien a redoublé d'intensité, afin de permettre aux sociétés fragilisées de se financer et d'assurer leur développement. Suivez-nous au cœur des territoires.

Corinne Vergnenègre, correspondante de la Direction générale de l'armement en Occitanie, travaille en étroite collaboration avec les entreprises. Ici, chez Microtec, PME qui fabrique des équipements électroniques.

dans les TERRITOIRES

Des grands programmes à l'achat « local » : un soutien de poids pour l'économie p. 34

ENTRETIEN

« *La souveraineté, c'est le choix de ses dépendances* », avec **François Mestre**, chef du service des affaires industrielles et de l'intelligence économique à la Direction générale de l'armement (DGA) p. 40

INFOGRAPHIE

Le ministère des Armées, premier acheteur de l'État .. p. 43

FOCUS

Des aides multifacettes : factures débloquées, commandes anticipées, territoires redynamisés p. 44

REPORTAGE

Le mariage de deux fleurons français p. 48

TRIBUNE

« *Pérenniser la Task force, une bonne nouvelle !* », par **Cédric Lowenbach**, directeur de développement de Bpifrance .. p. 51

UN SOUTIEN DE POIDS POUR L'ÉCONOMIE

Par EV2 **Antoine de Longevialle** (avec Margaux Bourgasser)

Acteur permanent de l'activité économique dans les territoires, le ministère des Armées a rapidement réagi, lors de la crise sanitaire, pour aider ses partenaires et fournisseurs, en majorité des PME. Un soutien grandement facilité par le travail de fond mené depuis de nombreuses années.

« Nous avons tout de suite reçu énormément de coups de fil d'entreprises, surtout pour des questions liées à la mise en place de l'activité partielle. » Corinne Vergnenègre, correspondante de la Direction générale de l'armement (DGA) en Occitanie, se souviendra longtemps de ce mois de mars 2020. La crise de la Covid-19 éclate et l'inquiétude gagne rapidement du terrain chez les entrepreneurs, qui multiplient les appels à l'aide. Le confinement va durer deux mois. Un coup dur pour la vie économique du pays.

Les informations remontent directement à Paris, où la riposte ne se fait pas attendre. « La DGA a vraiment été dans l'anticipation¹. Nous savions que des tensions allaient survenir, notamment au sein des sociétés duales² affectées par la chute du secteur aéronautique. Nous avons donc immédiatement mis en place une cellule de veille »,

se rappelle David Lenoble, le sous-directeur en charge des PME³ à la DGA. En complément, une *hotline* est ouverte pour répondre à toutes les sollicitations des entreprises, quelle que soit leur activité. Accessible au 0800 02 71 27, elle reste ouverte aujourd'hui à toutes les PME et ETI⁴, pour tous les sujets. « J'y ai recouru plusieurs fois afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'habilitation pour travailler sur des données classifiées. L'équipe de Paris a été particulièrement réactive, et surtout très efficace », explique Fabrice Marchese, président de Microtec, PME de la banlieue toulousaine spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques.

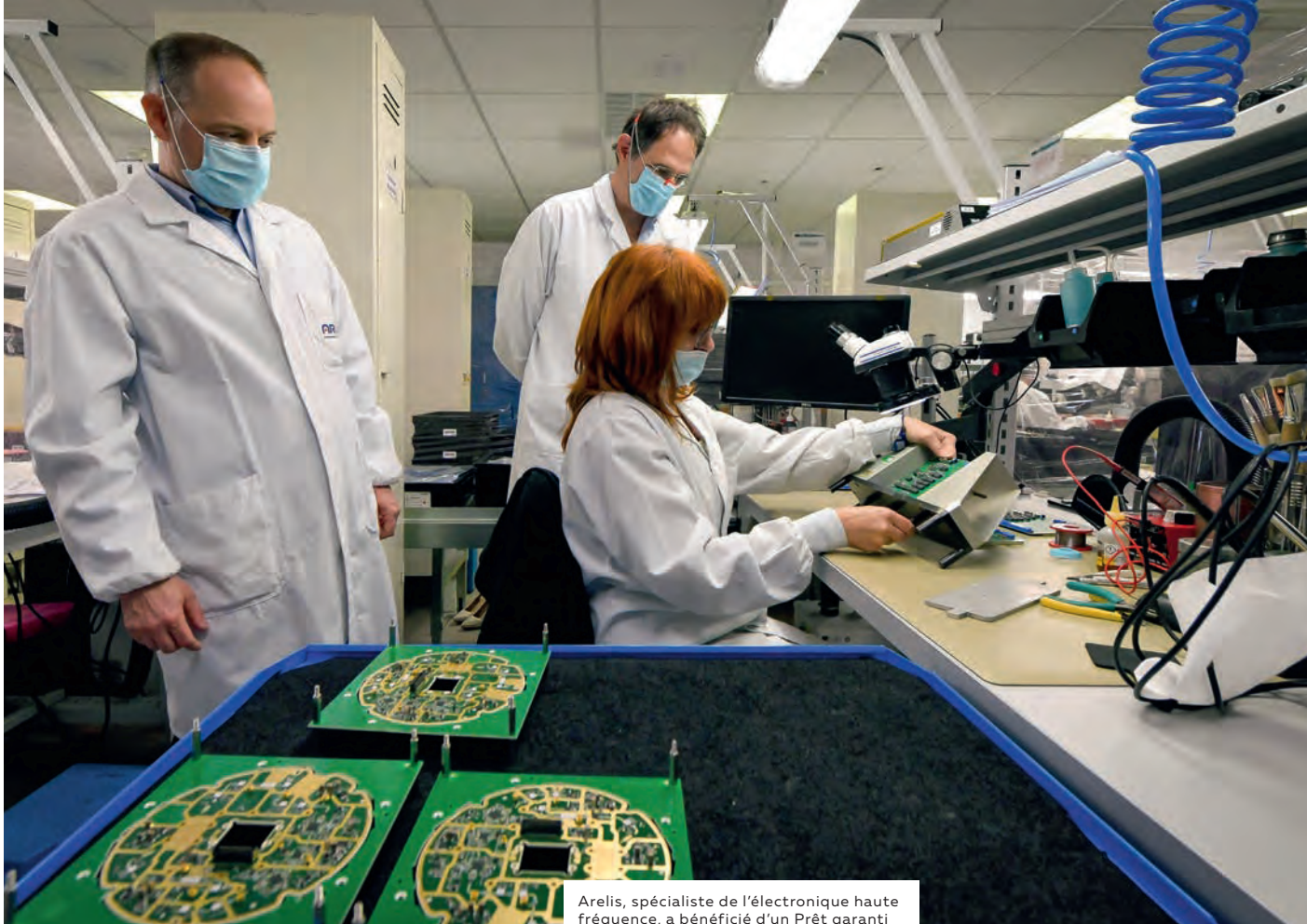
Une Task force pour accompagner la BITD

Avec agilité, la DGA déploie une *Task force* autour de la Base industrielle et technologique de défense (BITD)⁵. Objectif : mener un travail en profondeur pour accompagner certains sous-traitants et parer à toute difficulté économique en amont. Un suivi déjà réalisé d'ordinaire mais qui prend une autre dimension avec la crise sanitaire. En six mois, plus de 1 000 sociétés sont auditionnées grâce à une équipe d'une centaine d'agents.

Ce travail de fourmi s'avère payant : plus de 140 entreprises sont soutenues financièrement, via notamment des débloquages de factures (voir page 45) ou des Prêts garantis par l'État (PGE, voir page 44). Des mesures essentielles, parfois vitales, pour préserver la BITD, illustration de

¹ La DGA pilote l'action du ministère des Armées en faveur des PME et des ETI

² Entreprises travaillant à la fois pour les secteurs civil et militaire



Arellis, spécialiste de l'électronique haute fréquence, a bénéficié d'un Prêt garanti par l'État. De quoi soulager les équipes du site de Marville (Meuse).

la souveraineté industrielle du pays (voir pages 40-42). « La DGA a décidé de rendre la Task force BITD et la hotline permanentes. Nous visons dorénavant l'audition de 1200 entreprises chaque année », assure David Lenoble.

Même si les PME et ETI de la BITD ont été moins touchées que les autres, les difficultés sont toujours d'actualité. « La politique du "quoi qu'il en coûte", notamment l'octroi des PGE, a été une bonne chose. En revanche, certaines sociétés se sont endettées. À ce stade, il n'y a pas de certitude pour les mois à venir sur la façon dont elles vont se sortir de la crise, qui est loin d'être terminée », prévient David Lenoble.

Au cœur de France Relance

Au-delà de cet accompagnement ciblé, le ministère des Armées a aussi pris toute sa part dans France Relance, le plan de 100 milliards d'euros engagé par

l'État pour retrouver le niveau d'activité observé avant la crise sanitaire. En soutien au secteur aéronautique, il a anticipé, en lien avec les grands industriels, des contrats déjà prévus dans la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Dès juin 2020, huit hélicoptères H225M Caracal ont ainsi été commandés par la DGA en un temps record à Airbus Helicopters, constructeur de l'appareil avec la participation de Safran, Thales et de nombreux sous-traitants. Une opération estimée à 300 millions d'euros et qui fait le bonheur de l'armée de l'Air et de l'Espace : les engins lui seront livrés à partir de 2023 au lieu de 2028. À Aix-en-Provence, Hélicoptères Guimbal a, de son côté, reçu au printemps 2021 (au lieu de 2023) la commande du second prototype du programme de Système de drone aérien pour la Marine (Sdam). « Cette commande nous apporte un chiffre d'affaires supplémentaire de 1,7 million d'euros

³ Petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés)

⁴ Entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 4999 salariés)

⁵ Ensemble des entreprises dont le matériel permet aux armées de conduire leurs opérations

→



Florence Parly, la ministre des Armées, en visite chez Airbus Helicopters, à Marignane, dans les Bouches-du-Rhône, le 15 avril 2021. La société a reçu une commande par anticipation pour la livraison de huit hélicoptères Caracal H225M.

pour 2022. C'est aussi une nouvelle expression de la volonté de la Marine nationale pour le futur Sdam », se félicite Bruno Guimbal, PDG de la PME.

France Relance consacre également 2,7 milliards d'euros à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Là encore, le ministère des Armées est à la

manœuvre avec 207 millions d'euros de crédits engagés. Ils vont permettre de mener 702 projets, du plus petit au plus grand. Nouvelles fenêtres, isolation thermique, tous visent à réduire la consommation énergétique des installations militaires. Dans la Marne, par exemple, le camp de Mourmelon-Mailly s'apprête à dire adieu à sa vieille centrale à charbon au profit d'une chaufferie biomasse moins polluante. Le Secrétariat général pour l'administration (SGA), via sa Délégation à l'accompagnement régional (DAR),

soutient les dossiers lors des réunions organisées par les préfets de région. C'est ensuite son Service d'infrastructure de la défense (SID) qui pilote les réfections avec, à la clé, des travaux qui profitent directement au confort des troupes et aux PME locales. « Les projets axés sur la transition énergétique ont pu bénéficier de financements. Il fallait qu'ils

Le saviez-vous ?

Le soutien aux territoires est quotidien. Aux côtés de la DGA et de la DAR, le Service du commissariat des armées (SCA) en est aussi une parfaite illustration. Premier service du ministère pour les dépenses auprès des PME, il consacre chaque année près de deux milliards d'euros aux entreprises, tous secteurs confondus : gardiennage, espaces verts, gestion des déchets, habillement, vivres opérationnels, transport... 51 % de ces marchés sont attribués à des TPE-PME. La crise sanitaire n'a pas freiné cette politique d'achat, bien au contraire. « Le SCA a continué ses commandes tout en s'adaptant avec les prestataires, parfois en difficulté. Certains achats ont été anticipés dans l'habillement, quitte à faire un peu de stock », précise le Centre interarmées du soutien métiers et contrôle interne.

soient rapidement mis en œuvre pour améliorer les bâtiments militaires et favoriser la relance du BTP », explique Line Bonmartel-Couloume, la déléguée à l'accompagnement régional.

Action PME, projet phare de l'action ministérielle

Si la réponse du ministère des Armées à la crise sanitaire a été efficace, c'est aussi grâce à un travail de fond mené dans les territoires depuis de longues années. « Notre meilleure arme, dans cette bataille de la relance économique, c'est bien évidemment la Loi de programmation militaire », soulignait Florence Parly, la ministre des Armées, au début de l'année. Depuis 2017, cette LPM est à l'origine de la création de 36 000 emplois dans la BITD. Entre 2019 et 2023, elle aura permis d'injecter au total 110 milliards d'euros dans le secteur de la défense.

Plusieurs dispositifs jouent un rôle primordial dans ce soutien. Le plus emblématique : le plan Action PME lancé en 2018 et piloté par la DGA. Avec ses 21 engagements, il vise à fluidifier les relations du ministère avec ses 26 000 fournisseurs, tous domaines confondus. Au final, une contribution très concrète :

pas moins de 5,3 milliards d'euros d'achats directs en 2020, armement et hors armement, par ses différentes entités, comme le Service du commissariat des armées (SCA, voir encadré page 36).

L'aide aux PME peut prendre la forme de mesures économiques. Pour renforcer leur trésorerie, le délai de paiement moyen à la fin d'un contrat a ainsi été progressivement réduit à 15 jours, bien en dessous des 30 jours légaux. « Action PME est un dispositif efficace. Le ministère des Armées a effectué un effort important pour les PME, notamment dans le domaine administratif », se réjouit Joël Castets, président d'Agénium, groupe basé à Paris et Toulouse. Spécialisé dans les logiciels de défense, il a bénéficié d'un déblocage de factures lors de la crise (voir page 45).

En lien avec Bpifrance (voir page 51), le ministère des Armées s'est également doté de deux outils financiers. Le premier, Definvest, lui permet d'investir auprès des sous-traitants des grands groupes de l'armement. En juin 2020, sa capacité a été portée à 100 millions d'euros. « La DGA procède au renforcement du capital de sociétés jugées stratégiques en aidant d'éventuels investisseurs et en accompagnant les entreprises dans leurs démarches », indique David Lenoble. Definvest a participé à onze levées de fonds. Les entreprises innovantes peuvent aussi compter sur le Fonds innovation défense (FID). Avec ses 400 millions d'euros, il cible les domaines de pointe, quitte à les importer du monde civil.

Travailler pour le ministère des Armées est désormais plus facile et davantage valorisé. Le nouveau portail achats.defense.gouv.fr regroupe l'ensemble des besoins d'achats de fournitures, travaux et services auxquels les entreprises peuvent répondre. Être fournisseur du ministère nécessitant souvent un haut degré de technicité, le

→



Dans le cadre de France Relance, la vieille centrale à charbon du camp de Mourmelon-Mailly, dans la Marne, va être remplacée par une chaufferie biomasse moins polluante.

label « Utilisé par les armées françaises » offre également une précieuse reconnaissance à l'international (voir encadré page 39).

Avec les entreprises, sur le terrain

Autre arme pour rester au plus proche des territoires : l'humain, avec des actions directes sur le terrain où les chefs d'entreprise peuvent s'informer sur les achats du ministère, tant dans l'armement que hors armement. « Une trentaine de rencontres sont organisées chaque année par les délégués régionaux de la DAR avec les grands services acheteurs du ministère, en lien avec la mission des achats (voir encadré ci-dessous). Elles associent également Défense mobilité et la Garde nationale car les fournisseurs sont également des employeurs », précise Line Bonmartel-Couloume. Une douzaine de rendez-vous ciblés au profit des entreprises de la BITD sont aussi programmés annuellement par les correspondants de la DGA en région. Un credo : entretenir cette relation de confiance et de proximité avec les entrepreneurs.

« Il est impossible d'accompagner toutes les entreprises. Nous ne sommes pas des experts en tout et nous avons besoin de relais sur le terrain », note David Lenoble. C'est pourquoi la DGA a noué de nombreux partenariats avec des acteurs locaux. C'est le cas en Bretagne, notamment, une région parmi les plus dynamiques de la BITD. Dès 2016, le ministère s'est rapproché

de Bretagne commerce international (BCI), une association d'entreprises qui offre sa connaissance et son expertise du tissu local. Après une sélection minutieuse axée sur les candidatures jugées stratégiques, une vingtaine de sociétés ont bénéficié d'un « accompagnement opérationnel de 18 mois et personnalisé sur le développement à l'international », relève Didier Sturlan, directeur général de BCI.

Redynamiser les anciens sites militaires, un plan gagnant pour l'emploi

L'aide économique du « Minarm » dans les territoires se traduit aussi par la redynamisation des anciens sites militaires. La réforme de la carte militaire, lancée en 2008, a en effet entraîné la fermeture ou le transfert de plus de 110 sites. Ces emprises, souvent rurales, ne sont toutefois pas abandonnées à leur sort. « Quand les armées quittent un territoire, la DAR pilote, avec les préfets et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social et économique avec les financements associés. Objectifs : permettre la création d'emplois, la reconversion des sites... », indique Line Bonmartel-Couloume.

Soixante-quatre Contrats de redynamisation des sites de défense (CRSD) et Plans locaux de redynamisation (PLR) ont été signés depuis 2009. Tourisme vert, accueil d'entreprises, ouverture d'Ehpad, les projets sont variés et font travailler les entreprises locales.

Au fait...

Profession : acheteur

Premier acheteur de l'État, le ministère des Armées dépense chaque année près de 20 milliards d'euros dans le secteur privé, répartis sur l'armement mais aussi dans d'autres domaines (fournitures, services et travaux).

« Nos acheteurs sont spécialisés. Ils sont le lien entre les besoins du ministère et les fournisseurs », explique Bertrand Jourlin, le chef de la mission des achats de défense. « Le premier rôle de l'acheteur est de comprendre le besoin des utilisateurs. Il s'appuie sur le code de la commande publique et rédige lui-même le marché. »



Pour fournir des yaourts « locaux » à ses hommes du 1^{er} régiment de spahis à Valence, dans la Drôme, le lieutenant-colonel Reverdy se fournit auprès de Yann Roche, producteur indépendant.

À Varennes-sur-Allier, dans l'Allier, l'ancienne base aérienne s'est ainsi transformée en pépinière d'entreprises, avec déjà plus de 180 emplois créés (voir page 47).

Au plus près des petits producteurs

Ce soutien territorial ne se décide pas qu'à Paris ou dans les directions régionales. Les initiatives sont souvent locales, parfois au niveau même des unités. Avant de quitter à l'été le commandement du 1^{er} régiment de spahis à Valence, dans la Drôme, le colonel Charles-Emmanuel Daviet avait mis en place, avec l'aide des services du ministère, une petite révolution dans le contenu des assiettes servies au mess. « *Les cas de mauvaise hygiène alimentaire et de nutrition déséquilibrée se multiplient au sein de la jeunesse. En m'inspirant de la loi Egalim⁶, j'ai donc souhaité développer dans le régiment la culture d'une alimentation saine et responsable* », explique-t-il. Au menu: de la nourriture locale, bio et labellisée – viande, fromage, yaourts et fruits – et un repas végétarien par semaine. Même les frites sont faites maison ! « *La qualité des repas améliore indéniablement la condition physique et le mental de nos spahis* », assure, pour sa part, le lieutenant-colonel Philippe Reverdy, commandant en second.

Pour trouver les produits laitiers, il faut monter à la Ferme Bobon, à Vion, petit village à 30 km de Valence. Avec leurs 150 brebis et 45 hectares de pâturage, Yann Roche et sa femme Delphine livrent sept kilos de fromage et 200 yaourts par semaine aux spahis. « *Le régiment est dans le top 3 de mes plus gros clients. Ses commandes représentent 6 % à 7 % de mon chiffre d'affaires* », se félicite le producteur. Et les militaires, dans tout ça ? L'effort alimentaire est apprécié par le personnel, à l'image du brigadier Alex, qui constate « *une meilleure qualité des repas* ». Cette révolution dans les assiettes a intrigué d'autres chefs de corps, intéressés par la démarche du colonel Daviet. Du haut de son exploitation, Yann Roche a, lui aussi, le sourire. Grâce à son carnet de commandes bien rempli, il va pouvoir construire un nouveau hangar et « *embaucher du personnel pour tenir le rythme* ». De quoi alimenter le cercle vertueux entre le ministère des Armées et nos territoires. ■

⁶ Votée en 2018, la « Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable » fixe des objectifs ambitieux pour la qualité des produits dans la restauration collective

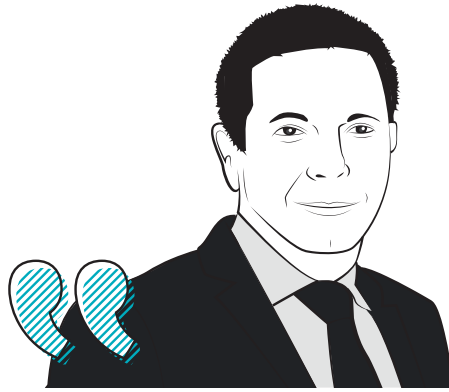
Zoom

Le label UAF, sésame pour l'exportation



Créé et délivré gratuitement par le ministère des Armées, le label UAF (Utilisé par les armées françaises)

permet aux entreprises de moins de 5 000 salariés de valoriser leurs matériels, produits ou composants. Objectif: favoriser l'accès à de nouveaux marchés, en particulier à l'exportation. La PME technologique Telerad est la première à avoir décroché le sésame. « *Ce label consolide notre image. C'est un gage de sérieux et de légitimité* », se félicite Patrice Mariotte, son président. Aujourd'hui, plus de 210 sociétés en bénéficient.



ENTRETIEN AVEC **FRANÇOIS MESTRE**,
CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES INDUSTRIELLES ET DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

« **La souveraineté,** c'est le choix de ses dépendances »

Conséquences de la crise sanitaire sur l'industrie de défense, soutien aux PME, autonomie et avenir de la Base industrielle et technologique de défense (BITD)... : l'ingénieur général de l'armement François Mestre détaille le rôle et l'action du ministère des Armées pour garantir notre souveraineté nationale.

— **Pendant la crise sanitaire, la Direction générale de l'armement (DGA) a mis en place la *Task force Covid*. De mai à décembre 2020, plus de 1 000 entreprises de la BITD ont été auditées.**

Votre constat ?

François Mestre : Les entreprises de la BITD sont très majoritairement duales : elles travaillent à la fois pour des marchés civils et militaires. Beaucoup ont été durement éprouvées dans leurs activités civiles. De son côté, la partie défense a pâti de la chute des exportations, qui représentent 30 % à 50 % du chiffre d'affaires de la BITD. L'aéronautique et le transport se sont effondrés et la fermeture des frontières a bloqué temporairement certains échanges. Mais le secteur de la défense a moins souffert que le reste de l'industrie grâce à une

commande nationale qui ne s'est jamais arrêtée. C'était une exigence de la ministre des Armées.

— **Quel a été votre rôle durant la crise ?**

L'une des missions de la DGA est d'assurer l'équipement des forces au travers des contrats que nous passons à l'industrie. Pendant la crise, notre *Task force* a mobilisé plus de 100 agents pour aller à la rencontre des entrepreneurs. Il fallait éviter des ruptures dans l'approvisionnement des armées, qui auraient pu survenir en raison de la défaillance de certaines entreprises. Nous avons aussi renforcé nos échanges avec les grands groupes qui ont partagé plus en profondeur la connaissance de leurs sous-traitants.

Les relations ont évolué entre les trois acteurs de la BITD : les grands maîtres d'œuvre, les PME-ETI

et l'administration. La *Task force* nous a permis d'affiner encore plus notre compréhension de l'industrie de défense et de mieux mesurer les dépendances entre entreprises. Les grands groupes ont ainsi pris conscience de la nécessité de bâtir une logique plus partenariale, fondée sur davantage de confiance dans les relations avec les sous-traitants. Désormais, des sociétés prennent aussi l'initiative de nous contacter directement *via* notre numéro vert* ou le site *demarches-simplifiees.fr* pour partager leur vision et recueillir notre avis. La DGA a vraiment joué un rôle central de moteur et de liaison au sein de la BITD.

— **La crise sanitaire a tout de même révélé certaines faiblesses au sein de l'industrie de défense...**

Évidemment, des entreprises ont disparu. C'est tout à fait normal, car l'industrie est un écosystème vivant. Tous les jours, de nouvelles entreprises naissent et d'autres disparaissent. Globalement, le niveau technologique de l'industrie de défense est très satisfaisant.

Nous avons accès à l'ensemble des technologies dont nous avons besoin.

Néanmoins, trois secteurs présentent des faiblesses. Tout d'abord, les matières premières, absentes pour la plupart du sol français.

Très largement importées, elles gagneraient à être ensuite recyclées. Un exemple: le titane dans l'industrie aéronautique. Il est entièrement importé. Mais 80 % de la matière n'est pas réutilisée. Si ces 80 % étaient recyclés en France, nous pourrions diminuer nos importations et donc augmenter notre souveraineté. Ensuite, les composants électroniques, pour lesquels nous devons nous orienter vers une « dépendance choisie »: pas besoin d'investir mais plutôt assurer un savoir-faire pour la conception de ces composants. Enfin, un domaine devrait faire l'objet d'une attention particulière: celui de la machine-outil. Cette compétence a presque quitté le territoire. Or, avec l'arrivée de l'industrie 4.0,

la maîtrise de nos outils de production, largement numérisée, garantira la maîtrise de notre production. Pour rester souverains, nous devons bien connaître les procédés de fabrication, et donc les machines dans les secteurs les plus stratégiques.

— **Qu'entendez-vous par « souveraineté » ?**

La souveraineté dans le domaine de la défense a été introduite par le général de Gaulle. La DGA a été créée en 1961 pour s'assurer de disposer d'une BITD autonome. En 1966, le général de Gaulle a retiré la France du commandement intégré de l'Otan pour éviter une dépendance politique dans ses engagements vis-à-vis des États-Unis. De tout temps, la France a préféré être en mesure de produire elle-même ses armements, même si cela a un coût. Cela permet également de recourir à des achats à l'étranger sans pour autant se créer des dépendances non souhaitées. Cette recherche d'autonomie n'est pas une recherche d'autarcie. Dans un environnement mondialisé, l'exclusion n'est pas la solution. En réalité, la souveraineté, c'est le choix de ses dépendances. C'est opter pour des partenaires de confiance avec lesquels travailler sur la durée.

— **Faudrait-il relocaliser des activités de défense et produire davantage sur notre sol ?**

Déjà, continuons à tisser des partenariats et à sécuriser nos fournisseurs. La relocalisation n'est en effet pas un sujet fondamental pour la défense, qui fabrique 80 % à 90 % sur le territoire national. Surtout, relocaliser n'aurait d'intérêt que si cela profite non seulement à la France mais aussi à la vision européenne de la BITD que nous devons construire. Sinon, compte tenu du coût, nos concitoyens ne le comprendraient pas. Regardez les États-Unis: leur industrie de défense est complètement autonome, mais à quel prix! Ils ont dépensé l'équivalent de 682 milliards d'euros pour leur armée en 2020. Dans le même temps, nous dépensions 38 milliards d'euros pour la nôtre.

* O 800 02 71 27
(appel gratuit)



La recherche
d'autonomie
n'est pas
une recherche
d'autarcie

→

— **Une souveraineté industrielle européenne est-elle possible ?**

Pour construire une BITD européenne, il faut une volonté politique de défense commune dans toute l'Europe. Les discours et les actes du Président de la République et de la ministre des Armées vont très clairement dans ce sens. Mais, aujourd'hui, certains pays du continent préfèrent encore acheter du matériel américain... Notre objectif, c'est de renforcer la capacité de notre industrie qui doit rayonner en Europe. L'industrie française dispose des capacités pour être *leader* en Europe.

— **La qualité de notre BITD en fait une proie de choix pour les investisseurs étrangers. De quels outils le ministère des Armées dispose-t-il pour la protéger ?**

Que les choses soient claires : la France est un pays ouvert aux investissements étrangers. Que des acteurs étrangers soient attirés par notre BITD est plutôt positif : cela prouve que nos entreprises sont compétentes et qu'elles ont du potentiel ! En revanche, chaque investissement étranger reste conditionné à sa cohérence avec nos objectifs de souveraineté. Entre 2017 et 2020, la DGA a vu se multiplier par trois le nombre de dossiers d'investissements étrangers à traiter dans le secteur de la défense. En 2020, nous avons passé le cap des 100 dossiers... Nous disposons des outils réglementaires pour trouver les solutions pertinentes. Mais l'idéal consiste à traiter le problème en amont. Cela permet d'anticiper les difficultés et d'accompagner le processus tout en respectant le secret des affaires.

— **Certains secteurs, plus sensibles, doivent être protégés...**

Tout à fait. Un exemple : durant la crise sanitaire, un chef d'entreprise de la BITD envisageait de vendre sa société à un étranger, car l'offre de reprise était plus attrayante que les offres françaises. Après avoir

discuté avec l'intéressé des tenants et aboutissants de cette vente – opportunité de marchés, contraintes, clauses futures imposées à la société étrangère... –, il a finalement choisi de s'adosser à une entreprise française qui a su faire les efforts nécessaires. C'est l'illustration que le cadre réglementaire des investissements étrangers en France nous permet d'accompagner les cessions. En dernier recours,

la DGA peut demander qu'une partie des activités de la société soit exclue du contrat et reste avec un actionariat plus national.



*Notre objectif :
passer à
des sociétés
plus grosses,
plus
résistantes*

— **À quoi ressemblera la BITD de demain ?**

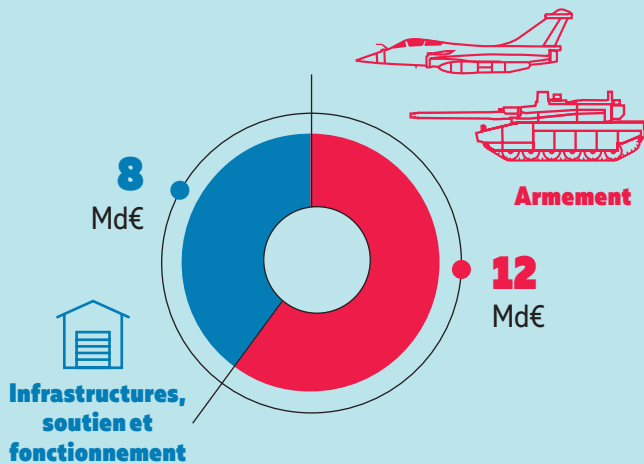
La crise sanitaire a agi comme un accélérateur, voire un révélateur. Notre objectif est de créer des ETI, de passer à des sociétés un peu plus grosses et plus résistantes. Parfois, il est opportun que les sociétés se regroupent entre elles, avec les bons acteurs. Cette évolution est déjà en cours. Les industriels

ont notamment réalisé que maintenir une activité civilo-militaire donne de l'équilibre et que la défense est complémentaire du civil. Beaucoup d'entreprises souhaitent d'ailleurs réinvestir le secteur de la défense. Le domaine aéronautique va ainsi être restructuré. Nos PME doivent en prendre conscience pour monter dans le bon wagon. C'est cette démarche qui en fera des acteurs de premier plan à l'échelle européenne. ■

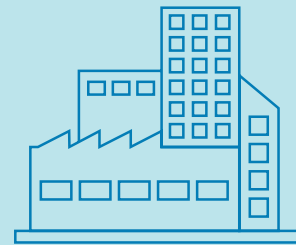
◇ Recueilli par EV2 **Antoine de Longevialle** et **Philippe Mathon**

Le ministère des Armées, PREMIER ACHETEUR DE L'ÉTAT

20 Md€
Dépenses annuelles
dans le secteur privé



26 000 PME et ETI
en contrat avec le ministère,
tous domaines confondus



84 % des fournisseurs
sont des PME



58 % des contrats
inférieurs à **40 000 €** pour les PME

Achat de matériel sanitaire pendant la crise Covid-19



2,2 M€
Masques, gel hydroalcoolique,
« équipements barrières »

70 %
achetés auprès des PME

Achats directs en 2020



5,37 Md€
auprès des PME et ETI
(+ 3 % par rapport à 2019)



15 jours (18,5 en 2019)
de délais de paiement pour les PME,
contre un maximum de 30 jours
selon la loi

Comment Arelis a sécurisé sa trésorerie

Pour aider les entreprises victimes de la crise sanitaire, un dispositif exceptionnel a été mis en place: le Prêt garanti par l'État. Une aide précieuse. Illustration dans la Meuse auprès de la société Arelis, 130 salariés, qui a été soutenue par le ministère des Armées.

« **L'**arrivée de la crise sanitaire était une période de solitude: au départ, nous ignorions son amplitude et sa durée. Nous aurions pu rencontrer des difficultés de trésorerie. Le Prêt garanti par l'État (PGE) nous a sécurisés. » Christophe Parent, le directeur général d'Arelis, est rassuré. Cette entreprise de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) est spécialisée dans l'électronique à haute fréquence. Suivie et accompagnée par la Direction générale de l'armement (DGA), elle a pu poursuivre son activité plus sereinement grâce au PGE.

Ce dispositif, ouvert à toutes les entreprises jusqu'au 31 décembre 2021, est un prêt octroyé grâce à la garantie apportée aux banques par l'État sur 90 % du montant. Cette somme peut atteindre jusqu'à trois mois du chiffre d'affaires de 2019. Aucun remboursement n'est exigé

la première année et le prêt peut être amorti sur une à cinq années supplémentaires.

« Nous avons déposé le dossier en mars 2020. La DGA a appuyé notre candidature. Nos banques nous ont accompagnés en proposant même un montant supérieur à notre demande », souligne Christophe Parent. En pratique, Arelis a pu évoquer très tôt sa volonté de mettre en place un PGE. La DGA lui a alors fourni un courrier pour soutenir cette demande auprès des établissements bancaires. Résultat : Arelis, avec ses 130 salariés et un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros, a su conserver ses clients et ses marchés. « Aujourd'hui, nous pouvons rembourser ce prêt sur cinq ans. Nous étions peu endettés, le PGE nous a servis de protection », indique le directeur général.

Maintenir les emplois dans la durée

Sur le site de production de Marville, dans la Meuse, les employés sont ravis. « Au début de la crise, nous sommes posé beaucoup de questions. Mais l'entreprise s'est très bien organisée. Je n'ai eu qu'un mois d'arrêt », confie Sylvie, 56 ans, 36 ans de maison et « passionnée » par son métier de câbleuse en micro-électronique.

Des métiers et des carrières que l'entreprise tient à conserver : « Afin de sécuriser les emplois durant la crise sanitaire, les salariés étaient en activité partielle le temps que les commandes redémarrent, précise Guillaume Pees-Martin, le responsable du site. Certains collaborateurs possèdent entre 30 et 40 ans d'expérience. Avant d'intégrer la société, ils ont suivi une formation d'un an, d'où l'importance de maintenir ces emplois dans la durée. »

Margaux Bourgasser





Le **coup de pouce** qui permet à Agenium de penser à « l'après-guerre »

Entre souplesse et réactivité, le ministère des Armées s'est mobilisé pendant la crise sanitaire pour débloquer le paiement de nombreuses factures. Un soutien de taille pour la société Agenium, qui attendait le versement de plus d'un million d'euros.

Au printemps 2020, Joël Castets, le président d'Agenium, une PME spécialisée dans la simulation militaire, constate des retards de paiement du ministère des Armées. Les motifs sont multiples : conséquences administratives d'un changement d'adresse, perte d'une facture et absence de certification du « service fait ». Mais pour l'entreprise, dont 60 % de l'activité dépend de la défense, c'est plus d'un million d'euros qui reste en attente.

Agenium prend rapidement contact avec la Sous-direction des petites et moyennes entreprises (SDPME)

de la Direction générale de l'armement (DGA), qui réagit avec souplesse et rapidité. Les services du ministère autorisent ainsi, sur décision de Florence Parly, la ministre, le paiement des factures d'un montant inférieur à 5 000 euros hors taxes, sans demande d'attestation de « service fait ». Pour répondre aux sollicitations, une plateforme d'écoute, couplée à une hotline*, est également créée sur le portail demarches-simplifiees.fr. L'objectif : « Écouter les entrepreneurs, analyser leurs besoins, trouver les interlocuteurs adéquats afin de les accompagner jusqu'au terme de leurs demandes », explique la SDPME.



Les actions de la SDPME ont été très utiles

Juliette Mallez,
responsable commerciale défense d'Agenium

Grâce à ce dispositif exceptionnel, 118 dossiers ont pu être traités de mars à septembre 2020 et huit millions d'euros de factures débloqués, dont celles d'Agenium.

Une aide précieuse pour la société, passée de 10 à 54 employés en trois ans et qui possède plusieurs sites en France. « Les actions de la SDPME ont été très utiles. Il y a eu une prise de conscience de sa part », se réjouit Juliette Mallez, la responsable commerciale défense de l'entreprise. Aujourd'hui, le plus dur est passé. Agenium se concentre sur les « enjeux de l'après-guerre ». « Tout va dépendre de l'implication de l'État dans la relance des appels d'offres », souligne Joël Castets.

De son côté, le ministère des Armées peut aussi avoir le sourire. En novembre 2020, grâce à l'ensemble des réponses apportées aux PME, il a obtenu le prix « Argent » de la « solidarité économique » décerné par le magazine *Décision achats*. **M.B.**

* 0 800 02 71 27
(appel gratuit)



Une bouée de sauvetage pour l'aéronautique de défense

Le ralentissement économique lié à la crise sanitaire a parfois mis en difficulté les entreprises du secteur. Afin de combler leur manque à gagner, le ministère des Armées a engagé des fonds pour anticiper des commandes.

« **L**a crise sanitaire nous a mis à l'arrêt. Il fallait trouver de nouvelles réparations pour les sites de maintenance. » Au printemps 2020, la direction du groupe NSE, spécialisé dans la maintenance aéronautique, se retrouve avec moins de pièces militaires à dépanner. Or la défense représente 60 % de son activité.

Le site de Taverny (Val d'Oise), l'un des huit que NSE possède en France et qui se consacre principalement aux activités militaires, bénéficie alors d'un avenant au contrat avec la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé)¹ du ministère des Armées. Il reçoit des commandes en avance sur le calendrier. « L'opération nous a permis de maintenir notre activité. Tous les emplois ont pu être conservés », souligne Antoine Lacoste, vice-président Sales et Marketing chez NSE. Un soulagement pour les 15 employés de Taverny, passionnés par leur métier. « C'est satisfaisant de travailler pour l'armée. Lorsque les différentes pièces mettent du temps à nous revenir, cela signifie que le travail a été bien réalisé », explique

Emmanuel, employé chez NSE depuis un an, après 35 ans au service de la Marine nationale.

600 millions d'euros versés par anticipation

De son côté, « consciente des difficultés des PME, la DMAé est restée à l'écoute afin d'assurer la poursuite de leurs activités dans le domaine du Maintien en condition opérationnelle (MCO) aéronautique », rappelle Jean-Marc Roffi, le sous-directeur des opérations de la DMAé. « Nous restons vigilants sur la meilleure implication possible de ces PME dans les nouveaux contrats verticalisés² », ajoute-t-il.

Au total, pour soutenir l'aéronautique de défense, le ministère des Armées a engagé, dans le cadre de la relance mise en place par l'État, 600 millions d'euros de commandes par anticipation prévus dans la Loi de programmation militaire. Selon les projections, cela permettra de sauvegarder plus de 1 200 emplois pendant trois ans. **M.B.**

¹ Cette direction centrale interarmées est responsable du maintien en condition opérationnelle des aéronefs de l'État

² Regroupement de plusieurs marchés et prestations sous la responsabilité d'un même titulaire, couvrant un périmètre global avec un engagement de performance sur une longue durée pour un aéronef donné

Cette commune de 3600 habitants a bénéficié d'un dispositif qui a permis à une ancienne emprise militaire de se transformer en parc d'accueil d'entreprises. À la clé : déjà 180 emplois créés.

À Varennes-sur-Allier, un site redynamisé



« **C'**est impressionnant. L'espace est grand et c'est bien surveillé. » Constantin Maftai, directeur de site chez Foresta Nova, est ravi. Cette entreprise, spécialisée dans les abris de jardin en bois thermochauffé, est installée depuis quatre ans sur l'ancienne base aérienne de Varennes-sur-Allier (Allier), transformée en parc d'activités. Depuis, son chiffre d'affaires a doublé, tout comme sa superficie, passée de 3200 m² à 6400 m².

À l'instar de Foresta Nova, une trentaine d'entreprises sont présentes sur le site, pour un total de 180 emplois. Le choc vécu en 2015 par cette petite commune de 3600 habitants est désormais bien loin. À l'époque, dans le cadre d'une restructuration des sites de défense, 140 militaires et 96 civils avaient quitté le Détachement Air 277 (DA 277). « La base accueillait 350 emplois. Cela représentait plus de 1000 personnes avec les familles », rappelle le maire, Roger Litaudon (DVD). Afin de recréer de l'emploi, la ville a pu compter sur le soutien de la Délégation à l'accompagnement régional (DAR) du ministère des Armées.

Transition énergétique et développement durable

En 2018, via un contrat de redynamisation de site de défense doté de cinq millions d'euros, l'État a officiellement vendu le DA 277 à la commune pour

un euro symbolique. « Nous avons servi d'officier de liaison entre l'État et les collectivités. L'objectif était de remonter leurs besoins. C'est un accompagnement dans la durée », précise Henri-Damien Ferret, délégué de la DAR pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette zone sécurisée de 27 hectares dispose au total de 40 bâtiments, représentant 75 000 m² de surfaces couvertes. Un espace de travail partagé et un Fablab* y côtoient une pépinière ainsi qu'un pôle bois. « Le potentiel est énorme. Nous voulons le valoriser. Le but est de recréer autant d'emplois qu'il y avait de militaires », affirme le maire.

Pour mener à bien ce réaménagement, une société publique locale, la SPL 277, a notamment été créée, avec un mot d'ordre : le respect de l'environnement. « Nous avons transformé la base en éco-centre. Nous produisons de l'électricité verte à l'aide de 30 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur les toits et disposons d'un système de récupération des eaux de pluie », se félicite Marie-Laure Chazelle, directrice de la SPL 277.

Et cette belle histoire est loin d'être finie : l'aménagement d'une structure d'hébergement d'urgence, d'une cuisine centrale et de salles dédiées aux associations est dans les tuyaux. **M.B.**

* Espace de fabrication numérique

Texte : **Margaux Bourgasser**
Photos : **Florian Szyjka**

Le rapprochement de la société Muquans avec iXblue marque l'avènement d'un des *leaders* européens du quantique¹ de défense. Une opération réalisée avec l'aide de la Direction générale de l'armement. Explications.

Le mariage de DEUX FLEURONS FRANÇAIS

¹ La technologie quantique est un domaine émergent de la physique et de l'ingénierie. Elle repose sur les principes de la physique quantique, qui cherche à expliquer le comportement des atomes et des particules.

Dans un monde où la physique quantique pourrait bouleverser la manière de faire la guerre, le ministère des Armées veut s'imposer comme un précurseur. « *Personne ne sait vraiment ce que le quantique va donner. Mais tout le monde sait que c'est important* », explique David Lenoble, sous-directeur en charge des PME à la Direction générale de l'armement (DGA). Dans un souci de maintenir un accès souverain à ces technologies, la DGA scrute donc avec intérêt les évolutions du secteur, où les sociétés de haute technologie liées à la défense jouent un rôle essentiel.

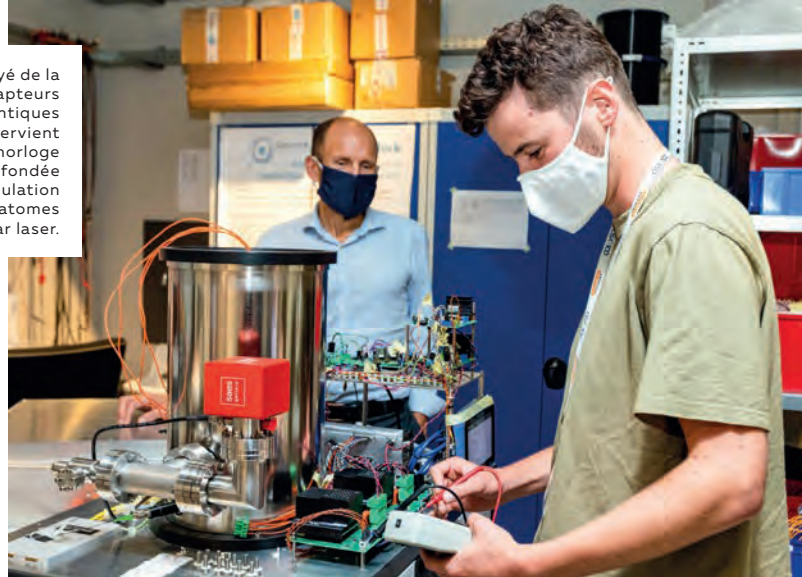
Au printemps, la DGA s'est félicitée de l'annonce du mariage 100 % français entre Muquans, PME installée à Talence, en Gironde, et iXblue, le spécialiste de la navigation autonome. La première fournit des capteurs quantiques² aux navires du Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom), et les systèmes de navigation du second équipent 70 % des navires de la Marine nationale. À terme, cette fusion fera du groupe iXblue le chef de file européen de la photonique³ et des technologies quantiques.

Si aujourd'hui l'histoire est belle, rien ne le laissait présager. Depuis plusieurs années, en effet, Muquans cherchait de nouvelles solutions pour accompagner son développement industriel. Dans cette optique, la PME d'une trentaine de salariés souhaitait s'adosser à une autre société. « *C'est une petite entreprise très technologique, mais dont la capacité de développement commercial était limitée* », confie David Lenoble. De nombreux repreneurs s'intéressaient à Muquans, dont un spécialiste allemand de la fabrication de lasers pour la recherche. « *Il s'agissait d'une entreprise plus grande avec des marchés sur lesquels Muquans n'était pas positionnée. Ces deux sociétés très technologiques se comprenaient culturellement* », poursuit David Lenoble.

Des embauches à la clé

En raison de la réglementation sur les investissements étrangers, la DGA a proposé à Muquans des pistes de repreneurs complémentaires français. Parmi eux : iXblue. « *Une première discussion n'a pas abouti. Mais les contacts n'ont pas été rompus. Nous avons exposé à nouveau, à chacun, l'intérêt d'une*

Un employé de la division capteurs quantiques d'iXblue intervient sur une horloge atomique fondée sur la manipulation quantique d'atomes refroidis par laser.



reprise des discussions compte tenu de leurs caractéristiques », relève David Lenoble. Un soulagement pour Henri Porte, directeur général adjoint d'iXblue – 750 salariés répartis sur une dizaine de sites en France –, dont l'offre initiale ne pouvait rivaliser avec la proposition allemande. « La DGA nous a permis de reprendre les pourparlers », révèle-t-il. « Si le ministère des Armées ne nous avait pas aidés dans cette reprise de contact, il n'y aurait pas eu de nouvelle offre d'iXblue », confirme Bruno Desruelle, directeur de la nouvelle division capteurs quantiques chez iXblue.

Au final, cette mise en relation « gagnant-gagnant » s'est donc concrétisée par un adossement de sociétés françaises. « C'est une fusion qui a du sens avec un écosystème plus favorable. Elle va nous permettre de progresser et d'avoir accès à des technologies plus pointues », se réjouit Bruno Desruelle. Un sentiment partagé par Henri Porte. « Nous sommes très contents. Le marché du quantique est en plein essor, il y a de gros enjeux. Muquans nous offre des perspectives uniques. Nos activités sont complémentaires », se félicite le directeur général adjoint d'iXblue.

Cette belle histoire n'est pas terminée : iXblue vient d'acquérir Kylia, une société girondine développant des composants et instruments optiques. Avec ces deux rachats, le groupe est devenu l'ETI française la plus importante sur le marché de la photonique. Il compte désormais quatre sites industriels dédiés à cette technologie en France. Ceux-ci permettent de générer plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour accompagner sa croissance, il prévoit aussi de nouvelles embauches dans les mois à venir. ■

² Ils permettent une navigation sans infrastructure avec des communications infalsifiables et impossibles à intercepter

³ Ensemble des technologies qui permettent de générer la lumière, de la transmettre, de la moduler et de la détecter



Les systèmes de navigation d'iXblue sont utilisés par plus de 60 marines et armées dans le monde. Le site de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) est dédié à la fabrication de centrales inertiels de très haute performance.

SIMPLIFIER VOTRE PRÉSENT, ASSURER VOTRE FUTUR.

Assurer la sécurité de la Nation, combattre dans un pays menacé pour maintenir la paix, ou concrétiser ses projets de vie, sont des défis permanents pour les forces de Défense et de Sécurité et pour leur famille.

Après 70 ans passés à vos côtés, aucun assureur ne vous comprend mieux que nous : être à la hauteur de vos exigences est pour nous un enjeu quotidien.

Voilà pourquoi c'est à nous, Groupe AGPM, de transformer notre métier pour toujours mieux vous servir.

Au-delà de vous protéger aujourd'hui, notre ambition est de vous projeter vers demain. À l'écoute de vos besoins, nous accompagnons vos engagements professionnels, ainsi que votre vie familiale avec des garanties et services adaptés.

SPÉCIALISTE DE LA PROTECTION

**DES MILITAIRES, DES POLICIERS,
DES POMPIERS, ET DE TOUTS CEUX
QUI PRENNENT DES RISQUES,
OU PARTAGENT NOS VALEURS,**

**le Groupe AGPM assure en tous lieux,
toutes circonstances, pour préparer
un futur plus sûr.**



TRIBUNE

PAR **CÉDRIC LOWENBACH**, DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE BPIFRANCE*,
EN CHARGE DE L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ DÉFENSE

« Pérenniser la **TASK FORCE**, une bonne nouvelle ! »

Le 17 mars 2020, le confinement met l'économie à l'arrêt. L'industrie de défense n'est pas épargnée par la crise. Un dispositif de suivi de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) est alors lancé par le ministère des Armées, en partenariat avec plusieurs organismes, dont Bpifrance. Comme après un électrochoc, la filière se mobilise de manière exceptionnelle. Un an et demi plus tard, même si le défi est en passe d'être relevé, il semble indispensable de profiter de la dynamique créée afin de poursuivre l'action d'accompagnement de la BITD.

De nombreux enjeux

demeurent, en effet, pour le développement de la filière. J'en citerai trois. Tout d'abord, le financement. Les acteurs du secteur considèrent que les banques sont de plus en plus réticentes à l'alimenter pour des raisons de conformité et de risque d'image. Cela concerne surtout les entreprises de petite taille, notamment les PME. L'export et le financement en fonds propres sont particulièrement touchés.

Deuxième enjeu : faire croître l'écosystème d'innovation dans le milieu de la défense et favoriser sa diffusion. Comment ? Par un financement accru des *start-up* technologiques liées à la défense et par le développement de leurs liens avec les entreprises

industrielles. Le but : accélérer l'intégration de leurs innovations technologiques dans les entreprises de taille intermédiaire et les grands groupes. Enfin, la préservation de la souveraineté française. Pour renforcer notre autonomie stratégique, il est indispensable de favoriser l'émergence de *leaders* français par un accompagnement de la croissance organique ou par le soutien de potentiels consolidateurs.

Le maintien de la Task force va renforcer la dynamique et pérenniser l'organisation spécifique établie par chacun de ses membres. Les informations

qualifiées collectées par la Direction générale de l'armement (DGA) et la relation créée par ses équipes avec les entreprises constituent un « trésor de guerre ». Son renforcement va favoriser la croissance de la BITD, en lien avec les participants de la *Task force*. Pour répondre aux défis posés par la crise, Bpifrance a aussi mis en place

une organisation interne spécifique, avec notamment la création de référents défense.

L'objectif global n'est donc plus désormais de sauver des sociétés mais de répondre aux enjeux de la filière. On dit souvent que chaque crise constitue une occasion à saisir, la pérennisation de la dynamique créée avec la *Task force* BITD en est une ! **C.L.**



*Les informations
collectées par
la DGA sont un
trésor de guerre*

* Bpifrance, la banque publique d'investissement, finance les entreprises à chaque étape de leur développement et les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international



Longtemps méconnue, la blessure psychique est prise en charge depuis plusieurs années par le ministère des Armées. *Esprit défense* a passé trois jours à la maison Athos de Toulon, une structure expérimentale qui accompagne des militaires atteints de stress post-traumatique dans leur reconstruction.

ATHOS pour un, ATHOS pour tous

Texte : **Camille Brunier**
Photos : **Florian Szyjka**

« **Q**ui veut prendre la barre ?
- Moi ! »
Kouider qui, quelques minutes plus tôt, sur le quai du port de Toulon, était encore sur la réserve, se lève d'un bond. Lunettes de soleil, maillot des All Blacks sur le dos, cet ancien du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes, 48 ans et plus habitué à crapahuter qu'à naviguer, sort pourtant le bateau de la rade avec une étonnante facilité... Sous l'œil ébahi du skipper, Hervé.
« Mais il est exceptionnel ce barreur. Regardez-moi ça, je n'ai plus rien à faire ! On va hisser la voile, maintenant.
- Je vous rends la barre ?
- Oh non, garde-la ! »

Nom du bateau : le *Superflux*. Vitesse actuelle : quatre nœuds. Maîtres à bord : Hervé et Claude, deux colonels retraités – le premier de la Marine nationale, le second du Service de santé des armées – et membres du club nautique de la marine de Toulon. Avec eux : Kouider, donc, et Youssef, blessés psychiques des armées, qui ont embarqué pour une journée

de voile. Leur objectif : profiter de cette sortie en mer et surtout participer à la vie du bateau. Un défi pour ces militaires qui se sont isolés du monde extérieur depuis leur traumatisme. « *La démarche, c'est d'aider les autres, lance Hervé sur le ton de l'évidence. Tant qu'ils ont le sourire, pour moi c'est gagné !* » Kouider, plutôt taiseux jusque-là, opine du chef, l'air serein : « *On est bien, là. Libres comme l'air...* »

« Une dynamique de vie »

Youssef et Kouider sont « membres » de la maison Athos de Toulon. Inauguré en janvier 2021, ce dispositif expérimente une nouvelle approche dans la prise en charge de militaires atteints d'une blessure psychique liée au service : il s'agit d'une structure psychosociale, non médicalisée, destinée à les accompagner dans leur réhabilitation, une fois leur état considéré comme stabilisé par le corps médical. Interarmées et interservices, le projet est piloté par l'armée de Terre et mis en œuvre par l'Institution de gestion sociale des armées (Igsa).



« Libres comme l'air... »

Sous les yeux de Hervé (à gauche) et de Claude (au fond), Youssef (au centre) et Kouider participent à une journée de voile organisée par la maison Athos et le club de la marine de Toulon.

À ce jour, deux établissements existent, l'un à Cambes, en Gironde, et l'autre ici, à Toulon, dans le Var. La maison fonctionne en cogestion entre la vingtaine de membres qui vient régulièrement et l'équipe encadrante, composée de deux accompagnateurs, dont Damien Founau, ancien moniteur de sport de la Marine nationale, d'Émeline Forestier, coordinatrice et ex-psychologue des armées, et de Luc de Coligny, ancien des troupes de marine. Ce dernier dirige le tout d'une main

de fer dans un (épais) gant de velours. « *Nous travaillons ici sur une reconstruction de l'humain, relève-t-il. Athos, c'est une dynamique de vie.* »

« Tous pour un, un pour tous ! »

Pour ses membres, la maison Athos est un point d'ancrage. Certains s'y sont même amarrés solidement. Ils y viennent librement, à leur rythme, souvent le midi pour partager le repas. « *Ils cuisinent ensemble. Souvent, ils vont aussi faire* →

Vaincre l'agoraphobie

Youssef, Kouider et Alexandre effectuent des courses ensemble. Une démarche pas si évidente pour ces militaires souffrant d'agoraphobie.

les courses ensemble. C'est rassurant pour eux car beaucoup souffrent d'agoraphobie », confie Damien. Aujourd'hui, c'est l'association Ruches et biodiversité de la Royale qui régale. Son directeur, Jean-Pierre, un ancien chef des cuisines du port-a-vions Charles de Gaulle, lance un atelier crêpes « à la bretonne ». Bientôt, la maison s'emplit d'un parfum gourmand...

Rockya est la première arrivée. Jean-Pierre et elle se sont croisés en opération. « C'était sur le Charles de Gaulle, ma dernière mission. D'ailleurs, nous avons fait des "journées crêpes" à bord, c'était de sacrés moments de cohésion ! N'est-ce pas Rockya ? » se souvient-il.

La cuisine en équipe

Sous les yeux de Bernadette, de l'association Ruches et biodiversité, Youssef et Rockya préparent des crêpes dans la bonne humeur.



Tu es toi-même,
tu as l'impression
de faire partie
d'une équipe

Youssef, « membre » d'Athos

Blessée en opération, Rockya, 38 ans, est l'un des premiers membres à avoir intégré la maison Athos. « Je voulais rencontrer d'autres marins comme moi, on n'en voit pas beaucoup. » Quand elle est arrivée, tout restait à faire. « C'était le chantier ! Mais c'est bien, la maison s'est construite en même temps que nous et aujourd'hui,

on s'y sent plus fort. Comme on dit, l'union fait la force ! » Une expression pleine de justesse pour qui connaît l'origine du nom du dispositif : un hommage à Athos, l'un des trois mousquetaires d'Alexandre Dumas, qui popularisa la devise « Tous pour un, un pour tous ! ».

« Membre » à vie

En fin de matinée, Youssef, 44 ans, débarque avec son petit garçon, 10 ans et presque aussi timide que lui. Il rejoint Rockya derrière les fourneaux. Comme elle, ce fils de harki est l'un des plus anciens de la maison.

« Une fois que j'ai mis les pieds dans la Marine nationale, je n'ai plus voulu partir de l'armée. Après, les circonstances ont fait que... »

De ces circonstances, on ne sait rien de plus qu'une date, 2014, et un lieu, celui de sa dernière opération extérieure, en Centrafrique, qu'il parvient à lâcher dans un murmure pudique. Un jour, des migraines, la vision floue.

« J'ai été envoyé à Sainte-Anne¹. J'avais des vaisseaux sanguins qui explosaient dans les yeux en raison du stress. On m'a dirigé vers le service psychiatrie, mais je ne comprenais pas, je voulais qu'on me laisse tranquille », se confie-t-il. Il se renferme, se résout finalement à consulter dans le privé, jusqu'à ce que la maison Athos le contacte « au bon moment... », chuchote-t-il. « Il y a quelque chose qui t'attire ici. Tu es toi-même, tu as l'impression de faire partie d'une équipe. »

« On est membre à vie d'Athos, explique Luc de Coligny, visiblement ému. C'est d'ailleurs un peu l'idée derrière ces ronds de serviette que chaque blessé grave à son nom en devenant membre de la maison. L'expression "avoir son rond de serviette", c'est comme avoir son anneau au port. Mais la raison d'être d'un port, ce n'est pas d'y rester, c'est d'en partir et d'y revenir seulement en cas d'avarie ou, au contraire, quand les casiers sont pleins pour fêter ça. Alors, c'est ce que je leur dis... Votre vie, elle sera au large, mais prenez votre temps ! »

Témoignage



Stéphanie Ledain,
conseillère
Défense mobilité²

Tous les jeudis, Stéphanie effectue un point sur les projets de chaque membre de la maison Athos. Elle témoigne de la force du dispositif. « C'est un point de convergence entre tous les acteurs du parcours de réhabilitation du blessé : l'assistante sociale des armées que je rencontre ici aussi, l'équipe d'Athos, l'entourage... Ce travail commun et cet accompagnement psychosocial global facilitent le suivi et favorisent la reconstruction. »

Des ronds de serviette pas comme les autres

Kouider, Rockya et Alexandre, autour de Luc de Coligny (au centre), le directeur, et de Damien (à droite), un accompagnateur. Ils brandissent fièrement le rond de serviette gravé à leur nom avant d'entamer le moment convivial du repas.



¹ Hôpital d'instruction des armées situé à Toulon

² Agence de reconversion de la défense



LE JOUR OÙ

Le sous-marin nucléaire d'attaque Rubis pendant le tournage du *Chant du loup* en 2017. Dans le film, il porte le nom de « Titane ».

« un sous-marin est devenu **STAR** de cinéma »



RENCONTRE AVEC LE CAPITAINE DE VAISSEAU **WENCESLAS DE MONICAULT**, ANCIEN COMMANDANT DE SNA ET ACTUELLEMENT RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES DES FORCES SOUS-MARINES

Primé aux César 2020, *Le Chant du loup* a séduit plus de 1,5 million de spectateurs. Pour rendre crédible ce thriller haletant, le réalisateur a fait appel à l'expertise du capitaine de vaisseau Wenceslas de Monicault, qui commandait alors l'équipage Rouge* du sous-marin nucléaire d'attaque Rubis. Il revient sur cette expérience hors du commun.

— **Comment votre coopération avec le réalisateur Antonin Baudry a-t-elle débuté ?**

Capitaine de vaisseau Wenceslas de Monicault : Je l'ai rencontré quand j'étais commandant en second du Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Casabianca*. Il a été saisi par l'univers des sous-marins, en particulier l'esprit d'équipage. Il a très vite évoqué la possibilité d'un film : pour lui, le sous-marin avait tout pour devenir une star de

cinéma. Il m'a ensuite envoyé une première mouture dont j'ai corrigé les parties techniques, comme les échanges et procédures que l'on peut entendre dans le sous-marin. L'objectif d'Antonin Baudry était de réaliser un film le plus réaliste possible. C'est d'ailleurs très réussi : tous les sous-marinières vous diront que l'expérience est particulièrement immersive. Je suis ensuite devenu commandant du *Rubis*, qui a justement été utilisé pour le film lors du tournage en 2017.

* Deux équipages, « Rouge » et « Bleu », se relaient sur chaque sous-marin

— **Comment avez-vous procédé pour que le jeu des acteurs et l'environnement soient le plus crédibles possible ?**

Chaque acteur a embarqué 24 heures à bord d'un sous-marin pour assister à des manœuvres et s'imprégner de l'atmosphère. En échangeant avec les vrais sous-mariniers présents lors du tournage, ils ont ainsi appris la gestuelle et le comportement adéquats.

— **Quelle a été la scène la plus difficile à tourner ?**

Celle où le sous-marin fait surface en urgence. Les caméras devaient capter le moment précis où le bâtiment allait émerger. Or nous ne disposions que d'une journée. Finalement, la troisième tentative a été la bonne. Heureusement d'ailleurs, car nous n'avions plus d'air pour chasser l'eau des ballasts et tourner la scène à nouveau dans le temps imparti !

— **Des scènes du film s'éloignent-elles cependant de la réalité ?**

Oui, quelques passages sont irréalistes. Par exemple, la scène où Omar Sy sort par un tube lance-torpilles... Je pense aussi à l'attaque de l'hélicoptère, lorsque « Grandchamp » tire au lance-roquettes. C'est une situation assez invraisemblable mais pas absurde pour autant, car les sous-marins sont assez dépourvus face à une attaque par les airs.

— **Au final, qu'appréciez-vous le plus dans le film ?**

Sans hésitation, la mise en valeur du sous-marin ! Les scènes en mer sont splendides. J'y suis d'autant plus sensible que c'est le sous-marin que je commandais qui a été utilisé. Le film donne aussi un peu de visibilité aux hommes et aux femmes qui servent sous les mers et dont les missions sont toujours frappées du sceau du secret. Nos familles ont ainsi pu découvrir notre univers et notre métier de sous-mariner – nos vies en quelque sorte –, si difficiles à expliquer et à faire comprendre. Nous en sommes très fiers.

— **Selon vous, quels sont les points communs entre les mondes des armées et du cinéma ?**

Le tournage d'un film repose sur une organisation très cadrée, quasi militaire. Comme pour une grande opération, la préparation est scientifique tandis que la réalisation utilise des ressorts artistiques – coup d'œil et imagination notamment. Comme nous, les cinéastes savent aussi s'adapter aux circonstances et improviser. À l'inverse, ce qui nous différencie, c'est le sens de la mission : la protection de notre pays, de nos valeurs et de nos concitoyens.

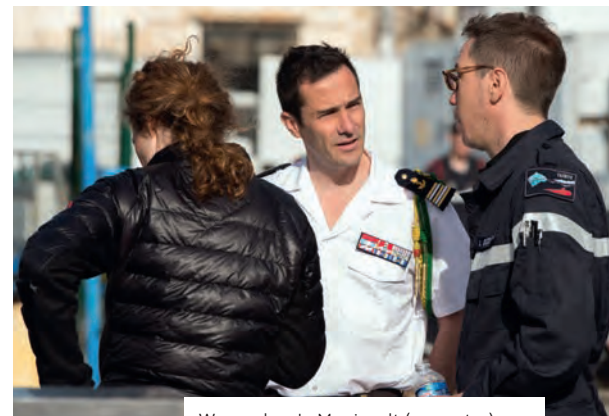
— **Une reconversion dans le cinéma, ça vous tenterait ?**

(Rires) Non, ce n'est pas du tout fait pour moi... Je garde malgré tout un excellent souvenir de ce tournage. C'était une expérience très enrichissante. 🍷

ZoOm

La Mission cinéma et industries créatives

Le Chant du loup a été réalisé avec le soutien de la Marine nationale et de la Mission cinéma et industries créatives (MCIC) de la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICoD). La MCIC accompagne les créateurs dans leurs projets audiovisuels afin d'intégrer de façon réaliste les références au monde militaire et à la défense. Son aide est multiple : conseils à l'écriture, mise à disposition de matériels, lieux de tournage, fonds de soutien, partage d'archives... Il existe même un programme d'immersion des scénaristes sur le terrain et dans les unités !



Wenceslas de Monicault (au centre) lors du tournage de *Chant du loup*. Ici, avec l'acteur Reda Kateb (à droite).

◇ Recueilli par EV2 **Antoine de Longevialle**

Garante de l'indépendance et de l'autonomie de notre pays, la dissuasion nucléaire constitue le fondement de notre stratégie de défense globale. Retour sur un virage stratégique amorcé il y a plus de soixante ans.

Et la DISSUASION NUCLÉAIRE devint le socle de la défense française

13 février 1960, 7 h 04 : une explosion de 70 kilotonnes fait trembler le site d'essais de Reggane, dans le désert algérien. À cet instant précis, la France entre dans le cercle très fermé des puissances nucléaires, après les États-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni. Sous le nom de code « Gerboise bleue », ce premier essai atomique français demeure encore aujourd'hui le plus puissant premier essai jamais réalisé. C'est le commandant interarmées des armes spéciales, le général Charles Ailleret, qui met le feu à l'engin.

Trois généraux à la base de la doctrine

Le 13 février 1960 est l'aboutissement d'un processus commencé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Issus de la Résistance, trois généraux – Ailleret, Beaufre et Gallois¹ – posent les fondations de ce qui sera la doctrine française de dissuasion et deviennent les principales personnalités militaires qui contribuent aux débats et réflexions sur la stratégie nucléaire. « *En s'appuyant sur leur expérience opérationnelle et la conviction que la France ne doit plus revivre le traumatisme de 1940, ils ont très tôt l'intuition qu'elle doit accéder à la puissance nucléaire* », rappelle Xavier Liffra, auteur de « *Redécouvrir Ailleret, l'artisan de la force de dissuasion*² ». « *Sans cet instrument, la France ne compte plus militairement et doit s'en remettre politiquement à des alliés qui la détiennent. La nécessité politique et stratégique de l'acquisition de l'arme nucléaire est donc impérieuse et urgente.* »

Polytechnicien, ancien déporté, Charles Ailleret ne cesse de promouvoir le fait atomique lors de ses conférences. Une obstination récompensée : des travaux de recherche puis un programme sur le nucléaire

1



2





3

militaire sont lancés. En 1954, Pierre Mendès-France, président du Conseil, entame le processus décisionnel en faveur de l'armement nucléaire. Le 3 novembre 1959, le général de Gaulle fixe le cap de détenir « une force capable d'agir pour notre compte, de ce qu'on est convenu d'appeler une "force de frappe", susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. Il va de soi que la base de cette force sera un armement atomique ». Quelques mois plus tard, « Gerboise bleue » concrétisera cette volonté présidentielle.

Transformer les armées autour de la dissuasion

Mais détenir la bombe ne suffit pas, il faut pouvoir la transporter. Nommé chef d'état-major des armées en 1962, le général Ailleret a pour mandat de transformer les armées autour de la dissuasion. En 1964, sa composante aéroportée prend forme avec les Mirage IV. La composante océanique sera caractérisée par la mise à l'eau du premier Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), *Le Redoutable*, en 1967.

Ces deux composantes s'imposent rapidement comme le creuset de la dissuasion française³, elle-même clé de voûte de la stratégie de défense de notre pays. « Cette doctrine défensive vise à protéger nos intérêts vitaux contre toute agression d'origine étatique. Comment ? En faisant comprendre à un adversaire potentiel que le risque qu'il encourt – des dommages inacceptables – est bien supérieur au bénéfice qu'il peut espérer tirer de son action », souligne Tiphaine de Champchesnel, chercheuse sur les questions de dissuasion et de désarmement nucléaires à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem).

Et aujourd'hui ?

Depuis 1960, la doctrine de la dissuasion nucléaire est une constante qui n'a jamais été démentie au fil des alternances politiques. Tous les Présidents de la République ont prononcé un discours par mandat sur cette stratégie – il s'agit là d'une spécificité française. Le 7 février 2020, Emmanuel Macron s'est ainsi exprimé dans la même enceinte que le général de Gaulle, soixante ans plus tôt, à l'École militaire. Il a notamment souligné que l'emploi de l'arme nucléaire ne serait concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense. « Au-delà de nos concitoyens et de nos alliés, ce discours s'adressait surtout à nos adversaires potentiels. Il leur rappelle les principes de la doctrine ainsi que la détermination de la France », explique Tiphaine de Champchesnel. « Avec la détérioration du contexte international, marqué par le retour d'une compétition de puissance et la possibilité de guerre aux portes de l'Europe, la dissuasion nucléaire reste le socle de notre stratégie de sécurité », conclut-elle.

Florent Corda

¹ Le général Poirier complètera ce trio informel à la fin des années soixante

² *Revue défense nationale*, n° 807, février 2018

³ La composante terrestre sera abandonnée en 1997



4

- 1 Avec l'explosion de « Gerboise bleue » le 13 février 1960, la France entre dans le club des puissances nucléaires.
- 2 Après avoir milité pour l'arme atomique, le général Ailleret transformera les armées autour de la dissuasion.
- 3 En 1967, *Le Redoutable*, premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins, est mis à l'eau.
- 4 Emmanuel Macron a prononcé son discours sur la dissuasion nucléaire en 2020, trois ans après sa prise de fonctions.

À lire



Flashez le QR Code pour découvrir le discours d'Emmanuel Macron du 7 février 2020



Texte : **Malia Coutand**

Photos : ADJ **Anthony Thomas-Trophime**

Programme emblématique du ministère des Armées, le « *JDEF* » a conquis les téléspectateurs de LCP - Assemblée nationale en leur offrant une immersion au cœur du monde de la défense. Plongée dans ses coulisses à l'occasion de son 15^e anniversaire.

Les 15 ans du *JOURNAL DE LA DÉFENSE*, une émission pas comme les autres

« **L**a longévité du Journal de la défense prouve sa qualité. » Pour Christophe Mouton, ancien directeur des antennes de LCP - Assemblée nationale, voici la clé du succès du *JDEF*. Créé en octobre 2006, le magazine est intimement lié à l'arrivée de la chaîne sur la TNT, un an auparavant. Dans une optique de diffusion à plus grande échelle, elle doit alors se réinventer. La solution : varier sa grille de programmes en proposant des émissions thématiques. Christophe Mouton pense aux armées : « *Elles disposent d'images spectaculaires et possèdent un trésor : des histoires à raconter. La richesse des sujets militaires m'a convaincu...* »

C'est le début d'une collaboration unique en son genre avec le ministère des Armées. Et un sacré défi : réaliser chaque mois un magazine consacré aux armées. Défi relevé : produit par la Délégation à l'information et à la communication

de la défense (DlCoD), le *JDEF* compte aujourd'hui plus de 170 numéros. « *Les images sont toujours impressionnantes, inédites et exclusives. Le JDEF nous embarque très vite* », se réjouit Bertrand Delais, PDG de LCP - Assemblée nationale.

En quinze ans, le *JDEF* n'a cessé d'évoluer. Depuis 2018, son format a doublé, passant de 13 à 26 minutes. L'émission est diffusée le dimanche à 19h30, une heure de grande écoute qui lui a permis de fidéliser les téléspectateurs et de doubler son audience. Le *JDEF* est également multidiffusé sur la grille de la chaîne : « *Un avantage, car certains numéros fonctionnent mieux lors d'une rediffusion* », précise Manuel Pinto, directeur des antennes et de la programmation de la chaîne. En parallèle, le magazine est évidemment disponible sur la chaîne YouTube du ministère des Armées. Un canal permettant de toucher un autre public, plus jeune, et de réaliser des audiences records. →



Sur le terrain

Les équipes du JDEF partent régulièrement sur les théâtres d'opération extérieure. Ici, Florent Corda, réalisateur, et le maréchal des logis Morgan, cadreur de l'ECPAD, au Mali avec un soldat estonien de la Task force Takuba.

À voir



Flashez le QR Code pour découvrir la chaîne du JDEF

Le montage, à la fois technique et créatif

Après le tournage, plusieurs jours sont consacrés au montage à l'ECPAD. Il s'agit alors de se mettre au service de la narration.



Le JDEF sur le porte-avions Charles de Gaulle compte ainsi plus de trois millions de vues !

Un véritable travail d'équipe

Chaque émission nécessite la contribution d'une dizaine de personnes. « Il y a plusieurs étapes de conception, explique Samantha Lille, la rédactrice



Mon reportage à l'Institution nationale des Invalides est l'un de ceux qui m'ont le plus chamboulée...

Éléonore Krempff,
ancienne rédactrice du JDEF

en chef du JDEF. Nous commençons, en interne, par réfléchir aux sujets. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues. Par la suite, nous priorisons les sujets en fonction de l'actualité. » Une fois le thème de l'émission validé, il est ensuite attribué à un rédacteur qui effectue une pré-enquête auprès des armées, directions et services du ministère, véritables partenaires dans le processus de fabrication. Samantha Lille continue, de temps à autre, d'endosser ce rôle de

rédacteur : « Je trouve important de garder ce lien et de ne pas être déconnectée du terrain. J'en ai besoin pour être plus pertinente dans ma manière d'appréhender les sujets. Et je vis ainsi les mêmes difficultés logistiques que les autres rédacteurs. »

Elle vient par exemple de coréaliser « Mon chien, ce soldat », diffusé en août dernier. Un sujet mené à quatre mains avec le lieutenant Mélissa Genua :

« Nous voulions montrer que le chien est un soldat et, qui plus est, un soldat comme les autres avec une vraie mission », relève cette dernière. Le travail de recherche a débuté dès janvier. La documentation effectuée et le contact établi avec les armées et les protagonistes, les tournages ont pu commencer. D'avril à juin, le lieutenant Genua a sillonné la France et s'est même rendue aux Pays-Bas. En parallèle, Florent Corda, également réalisateur, se trouvait au Mali pour un numéro consacré aux forces spéciales européennes de la Task force Takuba avec une autre équipe de tournage. Indispensables à la réalisation, les cadreur et preneurs de son savent capter les émotions de chacun pour mieux les transposer à l'écran. Après le tournage, place au montage. Tout comme les cadreur, les monteurs sont issus de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD). Aurore Leroi fait partie de ces techniciens qui donnent vie au magazine : « Le métier de monteur, c'est avant tout d'être au service de la narration. C'est à la fois technique et créatif. »

Au fait...

Une saison de JDEF, c'est :

- ▶ 150 missions effectuées
- ▶ 20 000 km parcourus
- ▶ 1400 heures de tournage
- ▶ 165 heures de rushes
- ▶ 1200 heures de montage

(Moyenne de la saison 2020-2021)

Avec des sujets diversifiés, le JDEF a amené ses équipes partout dans le monde, y compris aux confins des Terres australes : « *Je n'aurais jamais pensé me rendre là-bas en travaillant pour le ministère. C'était irréel, je ne savais même pas que des militaires se trouvaient sur place* », raconte Éléonore Krempff, ancienne rédactrice et chef d'édition. C'est avec plaisir qu'elle se souvient de ces années.

« *Je me sens privilégiée car j'ai eu la chance de monter sur un porte-avions, d'embarquer dans un sous-marin nucléaire, d'aller dans la jungle en Guyane ou dans le désert au Qatar.* » Pourtant, les plus beaux reportages ne nécessitent pas toujours de traverser la planète : « *Mon reportage à l'Institution nationale des Invalides est l'un de ceux qui m'ont le plus chamboulée. Les blessés de guerre, les vétérans et les victimes d'attentat viennent dans cet hôpital pour se reconstruire. Leurs témoignages étaient si forts...* », confie-t-elle.

Au plus près des militaires

En 15 ans, le JDEF a suivi de nombreux militaires... et leur évolution de carrière. En 2013, le magazine a par exemple rencontré Philippe Hello, contre-amiral et commandant de l'École navale, à Brest. Sept ans plus tard, les téléspectateurs ont pu le redécouvrir en tant que vice-amiral d'escadre, alors qu'il était à la tête de la Direction des ressources humaines du ministère (DRH-MD). « *En allant sur le terrain à la rencontre de ceux qui font notre ministère, le JDEF contribue à mettre en lumière la diversité de nos métiers et la richesse des parcours professionnels de nos agents civils et militaires* », témoigne l'amiral. Unique et immersif, *Le Journal de la défense* a su se faire une place de choix dans le paysage audiovisuel français. Et tant qu'il y aura des histoires à raconter et des talents à valoriser, il saura mener bataille pour les mettre en lumière. 📺

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

Retrouvez le JDEF sur LCP - Assemblée nationale tous les dimanches à 19h 30



LE PLAN FAMILLE

À VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN!



- Logement
- Déménagement
- Carte SNCF
- Blessés
- Conjoints
- e-social
- Wifi
- Garde d'enfants
- Tourisme et loisirs

Retrouvez toutes les mesures proposées sur :



Intradef
SGA Connect



Internet
defense.gouv.fr/familles



Plan d'accompagnement des familles
et d'amélioration des conditions
de vie des militaires
2018-2022

« L'énergie des légionnaires force le respect »



RENCONTRE AVEC **THIERRY MARX**,
GRAND CHEF ET RÉSERVISTE CITOYEN
DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Cuisinier de renom, féru d'arts
martiaux, Thierry Marx ne cache pas
son attachement aux armées.
Première classe d'honneur et réserviste
citoyen de la Légion étrangère,
il nous parle de son engagement.

— **Votre parcours militaire a
commencé dans un centre
de recrutement. Quel a été
le déclic pour vous ?**

Thierry Marx: Je peux vous
le raconter comme si c'était hier.
En 1978, je venais de terminer
mon apprentissage de pâtissier
et j'avais quitté le quartier du
Bois-l'Abbé, à Champigny-sur-
Marne. J'avais 18 ans et je devais
retourner dans le Val-de-Marne
pour effectuer mon service
militaire. Mais cela me dérangeait
de revenir dans un lieu que j'avais
tout fait pour quitter. Un soir, avec

deux copains, nous avons discuté
sur le moyen qui nous permettrait
de partir. Et comme tout se règle
la nuit dans le quartier, nous
sommes allés au petit matin à la
caserne de Reuilly, à Paris, pour
nous engager.

— **Dans la foulée, vous avez
intégré le 3^e RPIMa¹.
Que retenir-vous de cette
expérience ?**

Je n'étais pas bon à l'école, mais
là, ce n'était pas grave : il fallait
faire le *job*, c'est-à-dire être bon
sur le terrain. C'est vrai que



Thierry Marx participe
régulièrement à des
événements avec
la Légion étrangère.
Ici, un concours de cuisine
à Aubagne en juin 2018.

parfois, ça pouvait « piquer », mais j'aimais l'idée du sport et de l'aventure. C'était vraiment une aventure qui nous était offerte! D'autant plus à 18 ans...

— **Aujourd'hui, vous œuvrez auprès de la Légion étrangère. Pourquoi?**

Pour la camaraderie! Les légionnaires se moquent des apparences, de qui vous êtes ou du *star-system*. C'est pour ça que j'adore aller à la « popote » avec eux. La Légion, c'est la simplicité avant tout, chacun sait ce qu'il doit accomplir en son grade et en sa qualité. L'énergie de ces jeunes donne aussi à réfléchir, cela force le respect. Donc, quand je peux aider pour une activité, un partenariat, une fête comme celle de la bataille de Camerone² ou un soutien solidaire de nos armées, je réponds présent.

— **Qu'y a-t-il d'inspirant dans la Légion?**

Sa capacité d'intégration reste un modèle républicain. Avoir observé la Légion durant de nombreuses années m'a d'ailleurs permis d'intégrer, dans mes associations (*Thierry Marx a créé neuf établissements formant aux métiers de la restauration, ndlr*), cette capacité à tirer un trait sur le passé. Je dis aux jeunes « *le passé est le passé, tu as payé la note. Maintenant quel est ton projet?* » Pour moi, l'engagement, c'est lâcher la main du passé, et c'est ce qu'il y a de plus dur. En ce sens, la Légion est un modèle. On admet, au sein de notre armée, des forces venant de l'extérieur

avec toute la diversité que cela peut avoir. Le tout réuni sous une seule et même bannière.

— **Est-ce un modèle ancré dans les formations que vous dispensez?**

Oui. Dans nos associations, nous formons aux différents métiers de la cuisine. D'où vous venez et qui vous êtes, cela ne nous intéresse pas. En revanche, au bout de 12 semaines, ces jeunes gens sortiront aguerris avec les bases du métier. C'est semblable à un jeune réalisant ses classes et qui, de civil, deviendra soldat. La formation que nous dispensons est certes gratuite, mais il y a une monnaie d'échange appelée le RER: rigueur, engagement et régularité.

— **La rigueur, c'est aussi ce que vous vous imposez en étant tous les matins sur le tatami. Pourquoi?**

À 62 ans, je pratique toujours les arts martiaux parce que c'est l'apprentissage de l'inattendu. Rien n'est prévisible! En montant sur le *tatami*, vous pensez être prêt et connaître la personne face à vous, sauf qu'elle aussi. Au restaurant, durant le service, je suis préparé à 80 % à ce qu'il va se passer. Mais il y aura 20 % d'incertitude à traverser. Au final, l'inattendu est toujours la règle sur cette planète. ■

◇ Recueilli par **Malia Coutand**

● **1959** : naissance à Paris

● **1978** : engagement au 3^e RPIMa

● **1988** : première étoile au Guide Michelin

● **2013** : chevalier de la Légion d'honneur

● **2017** : parrain de la promotion « Second Maître Louis Goulard » de l'École des mousses

● **2017** : première classe d'honneur de la Légion étrangère

● **2021** : création du menu « Légion étrangère »



Étoilé au Guide Michelin, Thierry Marx, ici dans son atelier parisien, a créé un menu en l'honneur des légionnaires.

¹ Régiment de parachutistes d'infanterie de marine

² Célèbre bataille entre la Légion étrangère et les troupes mexicaines, le 30 avril 1863, lors de l'expédition du Mexique de Napoléon III. Elle est commémorée tous les ans.

DICoD

Délégation à l'information
et à la communication de la défense
60, boulevard du Général-Martial-Valin
75509 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Yasmine-Eva Farès-Emery

Chef du pôle création

Colonel (air) Nathalie Picot

Directeur de la rédaction

Philippe Mathon

Rédacteur en chef

Fabrice Aubert

Rédaction

Margaux Bourgasser, Camille Brunier,
Florent Corda, Malia Coutand, enseigne
de vaisseau de 2^e classe Antoine
de Longevialle, lieutenant Mélissa Genua

Secrétaire de rédaction

Isabelle Arnold

Photographes

Sergent-chef Christian Hamilcaro,
Florian Szyjka

Chef de fabrication

Jean-François Munier

Contact rédaction

espritdefense@dicod.fr

Conseil éditorial, direction artistique et mise en page

www.grouperougevif.fr

Création originale

ANIMAL & PENSANT

Impression

Imprimerie de la Dila – Direction
de l'information légale et administrative
26, rue Desaix
75015 Paris

Numéro bouclé le 21 octobre 2021



Certifié PEFC 70% FCBA/10-01283



Dépôt légal

À parution
ISSN 2800-2970

Régie publicitaire (ECPAD)

Karim Belguedour (01 49 60 58 56)
regie-publicitaire@ecpad.fr

CRÉDITS PHOTO

Couverture : Florian Szyjka/
DICoD, Soazig de la Moissonnière/
Présidence de la République, Éric
Cadiou/ECPAD/Défense

P. 4 : Soazig de la Moissonnière/
Présidence de la République,
Florian Szyjka/DICoD, Lara
Priolet/ECPAD/Défense

P. 5 : Florian Szyjka/DICoD, Joël
Lieber/armée de Terre/Défense

P. 6 : Soazig de la Moissonnière/
Présidence de la République

P. 7 : Laurent Blevenec/
Présidence de la République

P. 8 : Thomas Paudeleux/ECPAD/
Défense

P. 11 : Laurent Blevenec/
Présidence de la République

P. 12 : Ghislain Mariette/
Présidence de la République

P. 14 : Frédéric Thouvenot/armée
de Terre/Défense

P. 15 : ADJ Anthony Thomas-
Trophime/DICoD

P. 16 : DGA/SGA

P. 18 : ADJ Dominique Dhe/Sirpa
Terre Image

P. 21-29 : Florian Szyjka/DICoD

P. 29 : Rémi Léal/armée de l'Air
et de l'Espace/Défense

P. 30 : Lara Priolet/ECPAD/
Défense

P. 31 : Pauce

P. 32-33 : Florian Szyjka/DICoD

P. 35 : ADC Sébastien Lelièvre/
DICoD

P. 36 : Émilie Buzyn/ministère
des Armées

P. 37 : Véronique Barbarossa/SGA

P. 39 : ADJ Anthony Thomas-
Trophime/DICoD

P. 44 : ADC Sébastien Lelièvre/
DICoD

P. 45 : Éric Cadiou/ECPAD/
Défense

P. 46 : SCH Christian Hamilcaro/
DICoD

P. 47 : Urbasolar – Adiwatt

P. 49 : Florian Szyjka/DICoD

P. 53-55 : Florian Szyjka/DICoD

P. 56 : Lisa Bessodes/Marine
nationale/Défense, Terrence

Wallet/Marine nationale/Défense

P. 57 : Lisa Bessodes/Marine
nationale/Défense

P. 58 : Raymond Varoqui/ECPAD/
Défense, Pourtale/ECPAD/Défense

P. 59 : Pierre Ferrari, Pierre
Grocot/ECPAD/Défense,
major Jean-Christophe Mantrant/
État-major des armées

P. 61-62 : ADJ Anthony Thomas-
Trophime/DICoD

P. 64 : Joël Lieber/armée de Terre/
Défense

P. 65 : Florian Szyjka/DICoD

4^e de couverture : ADJ Anthony
Thomas-Trophime/DICoD, BCH
Sébastien Devoyon/armée de
Terre/Défense, Florian Szyjka/
DICoD, Lisa Bessodes/Marine
nationale/Défense, ADJ Anthony
Thomas-Trophime/DICoD, Joël
Lieber/armée de Terre/Défense



Retrouvez *Esprit défense* sur
www.defense.gouv.fr/esprit-defense

Suivez le ministère des Armées sur les réseaux sociaux :





masa sword

Le concentré d'Intelligence Artificielle
pour l'entraînement des états-majors.



MASA Group fournit des logiciels utilisés dans le domaine de la défense, de la sécurité civile et de la gestion de crise. SWORD / SOULT permet de simuler des opérations de niveau bataillon à division et est aujourd'hui le logiciel de référence au niveau mondial pour l'entraînement des états-majors terrestres. Pour offrir le maximum de réalisme, la simulation constructive de SWORD / SOULT s'appuie sur la technologie d'intelligence artificielle comportementale et décisionnelle Direct AI, issue de la recherche de MASA Group.



masa

L'intelligence artificielle au service des décideurs.

www.masasim.com

ESPRIT ^{N°2} DEFENSE

automne 2021

DÉCOUVRIR, SAVOIR, COMPRENDRE

Esprit défense est une revue consacrée au monde de la défense. Reportages, entretiens, portraits, décryptages... Chaque trimestre, partez à la rencontre de ces militaires et civils qui, par leur engagement, partagent au quotidien des valeurs communes.

À retrouver dans ce numéro



12

La solde des militaires,
un savant calcul



18

La saga
des **rations**



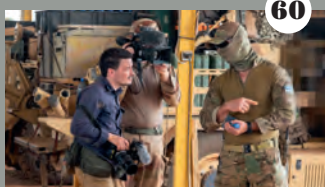
20

**24 h à l'École de l'Air
et de l'Espace**



56

Le jour où
un **sous-marin** est
devenu star de cinéma



60

Les 15 ans
du **Journal
de la défense**



62

Rencontre avec
Thierry Marx, grand chef
et réserviste citoyen

À l'initiative du


**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*